

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

UN MIRACLE CONTEMPORAIN

Notre ami J.-K. Huysmans vient de mourir comme un saint. C'est une manière de rendre hommage à sa mémoire que de parler des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la Vierge de Lourdes, à laquelle il avait voué un culte si fervent. Parmi ces guérisons, il en est une, justement, dont il a fait, dans son dernier ouvrage, un récit aussi précis qu'émouvant.

Nos lecteurs connaissent ces pages admirables que nous avons reproduites dans notre numéro du 1^{er} novembre 1906.

Il s'agit de la guérison de Pierre de Rudder, que le D^r Boissarie avait déjà décrite dans un précédent travail et à laquelle il consacre une nouvelle étude, dans son récent livre, *L'Œuvre de Lourdes* (1).

Aucun fait ne démontre mieux l'inanité de toutes les hypothèses, dites scienti-

ifiques, inventées pour expliquer naturellement les guérisons de Lourdes. C'est le véritable type de ce que l'on pourrait appeler le miracle contemporain.

Les matérialistes, on le conçoit, ont cherché à le nier. C'est le procédé ordinaire. Quand un fait dément leurs théories, ils prétendent que ce fait n'existe pas.

Zola était passé maître dans cet art de subtiliser la réalité. On sait, par exemple, ce qu'il advient, dans son roman, de la Grivotte (Marie Lebranchu), guérie en sa présence, au mois de septembre 1892. Marie Lebranchu, depuis dix mois, ne quittait pas le lit, elle avait perdu 48 livres de son poids. Elle était phthisique à la dernière période.

Zola la vit au sortir de la piscine. « Ce n'était plus, dit-il, cette malade que j'avais aperçue dans le wagon, tousant et crachant le sang, la face terreuse ».

Il ne la reconnaissait pas. « La Grivotte, droite, élancée, était là, les joues en feu, les yeux étincelants, avec une volonté et une joie de vivre qui la soulevaient. »



PIERRE DE RUDDER, après sa guérison.
Les deux taches noires que l'on remarque sur la jambe gauche figurent les plaies cicatrisées.

(1) *L'Œuvre de Lourdes*, P. Téqui, éditeur, 29, rue de Tournon.

Impossible d'expliquer cette espèce de résurrection, par la suggestion ! Impossible surtout d'expliquer la continuité, sans rechutes, de cette guérison — car, depuis 1892, Marie Lebranchu, qui s'est mariée et a eu cinq enfants, n'a jamais été malade ! Zola n'est pas embarrassé pour si peu. Dans son livre, la Grivotte meurt, quelque temps après son voyage à Lourdes.

Quand on lui reprochait sa désinvolture, Zola répondait : « C'est mon droit de romancier ! »

Les savants, du moins ceux qui ont la prétention de passer pour tels, ne peuvent en user avec le même cynisme. Ils ont dû, pour essayer de nier la guérison de Pierre de Rudder, employer d'autres moyens. Ces moyens font peut-être honneur à leur ingéniosité ; ils ne font pas honneur à leur bonne foi.

★

Rappelons les faits sommairement.

Pierre de Rudder, ouvrier agricole, au service de M. Albéric du Bus de Ghisignies, sénateur belge, avait atteint l'âge de quarante-quatre ans, lorsqu'il fut victime d'un cruel accident. Un arbre abattu, qu'il essayait de soulever à l'aide de leviers, retomba sur sa jambe gauche et la broya. C'était le 16 février 1867.

Le Dr Affenaer, d'Ondenbourg, fut appelé aussitôt. Le blessé présentait au tiers supérieur de la jambe une fracture des deux os, le tibia et le péroné. Le médecin fit la réduction et maintint les fragments au moyen d'un bandage amidonné. Mais, plus tard, à la demande du blessé qui souffrait beaucoup, il dut enlever l'appareil. Il découvrit, au dos du pied, une large ulcération. A la partie supérieure de la jambe, une autre plaie gangréneuse communiquait avec le foyer de la fracture. Les fragments osseux, baignant dans le pus, dépouillés de leur périoste, n'avaient subi aucun travail de réparation. Malgré des soins assidus, prolongés pendant de longs mois, le Dr Affenaer ne put obtenir la consolidation. Impuissant, d'autre part, contre la suppuration, il désespéra de la guérison. Trois autres médecins, consultés successivement, jugèrent à leur tour que l'amputation de la jambe s'imposait. De Rudder ne voulut à aucun prix se soumettre à cette mesure extrême. Il passa une année au lit, dans de grandes souffrances. Quand il en sortit, ce fut pour se traîner péniblement, appuyé sur deux béquilles.

Abandonné des médecins, le malheureux se contentait de nettoyer ses plaies deux ou trois fois par jour et d'envelopper de linges le membre brisé.

Les années s'écoulaient sans amener la moindre amélioration. Au printemps de 1874, Pierre était assis devant sa porte, quand il vit passer le médecin de Stalhille, le Dr Van Høestenberghé. Il le pria de vouloir bien l'examiner. Le docteur y consentit. Il défit les linges qui entouraient la jambe malade et constata, au niveau du tiers supérieur du tibia, une plaie oblongue et verticale. De l'ouverture, décollait une sérosité purulente, brunâtre et très fétide, qu'il fit disparaître à l'aide d'un linge mouillé. Mettant alors la main gauche dans le creux du jarret et tenant le bas de la jambe de la main droite, il lui imprima un mouvement en arrière. Les bouts des fragments supérieurs et inférieurs du péroné et du tibia se montrèrent dans la plaie. Tout ce qu'on pouvait voir des os était dépouillé du périoste. Le Dr Van Høestenberghé ne put, comme ses confrères, que conseiller l'amputation.

Un autre médecin, le Dr Verriest, vit Pierre de Rudder et essaya de le soigner. Ses efforts restèrent vains. Au mois de mars 1875, le malade était exactement dans le même état qu'au printemps de l'année précédente.

C'est alors que Pierre eut l'idée de se rendre à Oostacker, village des environs de Gand, où, depuis trente ans, existe un sanctuaire, consacré à Notre-Dame de Lourdes. Il y alla le 7 avril.

Il y arriva exténué et se mit à prier. Sa prière finie, il voulut faire le tour du sanctuaire comme les autres pèlerins. Au troisième tour, ses forces faiblirent tellement que sa femme et une autre personne durent le soutenir et le traîner jusqu'aux bancs.

Il prie, il implore le pardon de toutes ses fautes, il demande sa guérison pour pouvoir nourrir sa famille. Un trouble soudain l'envahit et, comme hors de lui-même, il se lève, il part, traverse les rangs des pèlerins et va s'agenouiller devant la statue de la Vierge.

Il était guéri. Les deux plaies étaient cicatrisées ; les os rompus s'étaient subitement rejoints. Le 8 avril le Dr Affenaer constata le fait. Le 9 avril, le Dr Van Høestenberghé, qui avait refusé tout d'abord d'y ajouter foi, le constata à son tour.

Après sa guérison, Pierre de Rudder vécut encore

vingt-trois ans. Il est mort le 22 mars 1898, à l'âge de soixante-quinze ans.

★★

Qu'inventèrent donc les matérialistes et les rationalistes pour expliquer une guérison aussi subite, aussi extraordinaire?

Voici, par exemple, ce que dans le *Berliner Tageblatt* écrivait le Dr Julien Marcuse, de Manheim :

« Le cas de guérison de Pierre de Rudder est un camouflet donné à toutes les lois de la biologie et de la pathologie et on ne peut [lui découvrir d'autre explication que celle d'une supercherie raffinée, machinée par les Jésuites, *ad majorem Dei gloriam.* »

D'autres, moins stupides, firent cette supposition : « On croit facilement ce qu'on désire. Tous les affolés de miracles ont cru et Pierre de Rudder lui-même a cru que la jambe était encore cassée lors du voyage à Oostacker. Mais, en réalité, depuis la dernière visite du Dr Van Hoestenbergh, les fragments s'étaient insensiblement soudés entre eux. Ah ! si un médecin avait constaté la fracture le jour même ou la veille du pèlerinage ! Alors, mais alors seulement, la soudaineté de la guérison serait prouvée. »

A ces négateurs, une réponse s'imposait.

On la trouvera, lumineuse et concluante, dans un opuscule publié à Bruxelles par l'*Oeuvre des Tracts catholiques*, sous ce titre *Un miracle contemporain*, par le Dr Alfred Deschamps.

Je la résume.

Les fractures de l'extrémité supérieure du tibia

sont très lentes à guérir. Dans sa thèse de doctorat, *Des fractures de l'extrémité supérieure du tibia*, le Dr Albert Heidenreich (depuis professeur à l'Université de Nancy) établit qu'avec le traitement classique de l'immobilisation, le seul connu en 1875, la consolidation des fragments requiert un minimum de trois mois pour être menée à bien.

Cette durée ne concerne que les fractures simples.

Chez de Rudder, il y avait suppuration. Or, d'après Malgaigne (*Traité des fractures et des luxations*) une fracture affectée de suppuration, toutes choses égales d'ailleurs, demande au moins trois fois autant de temps qu'une fracture simple.»

Une première conclusion s'impose donc : le temps qui s'est écoulé entre la dernière visite du Dr Van Hoestenbergh et le pèlerinage à Oostacker n'était pas suffisant pour obtenir la guérison constatée, le 9 avril, par le même docteur.

Ce n'est pas tout, ajoute le Dr Alfred Deschamps. Pour la guérison, une condition essentielle était absolument requise : l'immobilité des fragments ; pas de consolidation

possible sans cela. Or, il est prouvé que Pierre de Rudder, loin de garder le membre immobile, sortait, traînant, à l'aide de béquilles, une jambe ballante.

Allons plus loin, continue le Dr Deschamps. Supposons même, contrairement aux témoignages, un traitement approprié et digne en tous points des progrès les plus avancés de la chirurgie actuelle.

Les extrémités osseuses étaient rongées par la nécrose : admettons un instant qu'on les a avivées



Tibia, péroné (jambe gauche).

Tibia, péroné (jambe droite).

par le grattage des parties mortes. Au tibia, un fragment avait été éliminé et il en était résulté entre les bouts à rejoindre un écartement d'environ trois centimètres ; ces bouts, supposons-le, on les a rapprochés, on les a maintenus en contact permanent à l'aide d'une suture osseuse ; et on a réséqué au besoin la portion du péroné qui s'opposait au rapprochement.

Quel eût été, croyez-vous, le résultat de ce traitement idéal ?

Bon gré, mal gré, le tibia gauche serait fatalement deux à trois centimètres plus court que le tibia droit. Impossible avec une guérison naturelle d'échapper à ce raccourcissement.

Or, que trouve-t-on en réalité ? En mettant l'un à côté de l'autre les deux os, ou mieux, en mesurant pour chacun d'eux la distance précise entre la surface articulaire supérieure et la surface articulaire inférieure, on constate que le tibia gauche a exactement la même longueur que le tibia droit. Cela ressort, avec évidence, de la photographie des deux tibias et des deux péronés que nous reproduisons d'après les clichés qui furent pris, lors de l'autopsie de Pierre de Rudder.

★
★

Est-il possible de démontrer, avec plus de certitude, la réalité d'un fait ? On peut compulsé toutes les bibliothèques, tous les recueils d'observations scientifiques, je défie qu'on en découvre un qui soit établi avec plus de pièces authentiques, plus de témoignages sincères, plus de preuves positives. Cela n'empêchera pas, cependant, que la Science Officielle ne continue à l'ignorer. Elle a décrété que le surnaturel n'existe pas.

Et dire que ces mêmes savants qui ne veulent pas admettre le surnaturel qui leur crève les yeux, vous traiteraient d'ignorant si vous osiez douter devant eux de l'un quelconque de leurs dogmes. Essayez, pour voir, de nier, par exemple, l'existence du feu central...

GASTON MERY.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

*. *Le roi Haakon et les Annonceurs de couronnes.*

On lira plus loin la prédiction singulière que fit une devineresse espagnole au futur roi Haakon, alors simple cadet, bien éloigné du trône. Le jeune souverain de Norvège entre ainsi dans la longue liste de ceux auxquels les sorcières ont dit, comme à Macbeth sur la bruyère d'Harduir :

— Tu seras Roi !

Elle est longue ; et sans aller plus loin la vénérable reine de Suède, qui était assise avant la reine Maud sur ce trône de Norvège, racontait qu'une paysanne quasi-centenaire l'avait arrêtée dans le parc de Monrepos, alors qu'elle n'était que Sophie de Nassau, sœur consanguine de l'assez modeste Altesse Sérénissime, princesse de Wied, et lui dit, en s'emparant de sa main :

— Mon enfant, vous serez un jour Madame la Reine.

Peu supertilieuse, très fermée au Merveilleux, la jeune fille éconduisit assez sèchement la devineresse. Et pourtant, quelques mois plus tard, un jeune voyageur, le prince Oscar de Suède, gravait dans l'écorce d'un tilleul du parc les deux initiales enlacées O et S, — Oscar et Sophie, — et la date : 1856. On les montre encore, profondément entaillées dans l'écorce rugueuse, mordues par le lichen. (Cette anecdote a été racontée par la reine Carmen Sylva, nièce de la reine de Suède.)

On sait que Bonaparte, en janvier 1794, passant par Marseille, consulta une diseuse de bonne aventure qui lui dit :

— Tu passeras les mers, tu seras victorieux, et tu reviendras pour porter le sceptre.

Au Caire, se promenant avec ses officiers, une vieille femme lui barra le chemin, et, avec des coquillages qu'elle étala dans la poussière, lui prédit son règne, son divorce et son exil.

On sait la prédiction faite par une vieille négresse martiniquaise à Marie-Josèphe-Rose Tascher de la Pagerie, plus familièrement « Yéyette », alors âgée de treize ans : qu'elle serait *plus que reine*. Cette prédiction était connue avant que l'événement eut réalisé la prédiction. Alexandre de Beauharnais l'avait racontée dans le salon de sa tante, ce petit salon bleu et argent qu'on appela « l'œuf de l'assemblée nationale ». Peut-être, dans sa modestie républicaine, espérait-il que l'événement se réaliserait par lui.

Voyez aussi les *Mémoires historiques et secrets sur l'impératrice Joséphine*, de Mlle Lenormand.

« Yéyette » était alors éprise d'un jeune anglais, William K..., dont la famille était venue s'établir dans l'île à la chute de Jacques II, et qui venait de partir avec son père pour recueillir l'héritage d'un parent, lord Lovat. C'était à propos de ce jeune homme qu'elle était allée consulter cette vieille négresse Euphémie, esclave de Mme Renaudin, et en grand renom dans l'île (Mme Renaudin était parente des Tascher, et c'est elle qui fit le mariage de Joséphine avec Alexandre de Beauharnais). Ce fut encore Euphémie qui prédit à Mlle du Buc de Rivery qu'elle serait mère d'un roi. On sait qu'enlevée par des pirates barbaresques et vendue au Grand-Seigneur, Mlle de Rivery devint la mère du sultan Mahmoud II. »

Dans la même île, un vieille négresse (la même peut-être), avait prédit à la fillette aux yeux noirs que traînait par la main le malheureux Constant d'Aubigné, qu'elle serait « presque reine ».

M. Noël Amaudru, sous ce titre : « Une sultane française au Maroc », nous a conté récemment, dans un intéressant volume, l'analogie et non moins romanesque aventure de cette petite Jeanne Lanternier, qui devint l'épouse du sultan Sidi-Mohammed. Son premier biographe, M. Alby, montrait une bohémienne lui prédisant ce brillant avenir.

« Avec une solennité burlesque, elle déposa gravement à terre une cage où se trouvait un coq noir, étala des cartes mystérieuses qui portaient les lettres de l'alphabet, jeta quelques poignées de maïs sur le sable, en murmurant une invocation.

« Le coq lâché, se mit à picorer en grattant le sol, et les grains, projetés sur les cartes, désignèrent un assemblage de lettres qui formaient ces deux mots : *Reine approche*.

« La gitane se redressa et prononça cet oracle : « Tu seras chérifa, car tu as mérité l'amour d'un grand, et le fruit de tes entrailles sera béni jusqu'à la troisième génération ».

Une des anecdotes les plus curieuses en cette matière est celle que raconte Saint-Simon (*Mémoires*, t. 4, de l'édition Hachette). Une petite fille, chez la Sery, qui lisait dans le cristal vit dans un verre d'eau le duc d'Orléans (futur régent) coiffé d'une bizarre couronne fermée, qui n'était ni de France, ni d'Espagne, ni d'Angleterre, ni impériale. Le duc d'Orléans était alors bien loin de s'imaginer qu'il pût être jamais régent du Royaume ; et c'est lui-même qui raconta cette anecdote à Saint-Simon, avec qui, l'on sait, il était très lié.

GEORGE MALET.

A PROPOS DE LA FORCE CURATRICE

L'article de notre Directeur sur « La force curatrice et la psychologie de miracle », a inspiré à un de nos lecteurs M. Marly, les réflexions suivantes :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je relève dans votre article du 15 mai sur la brochure du docteur H. Baraduc, deux phrases qui, à mon avis, traduisent une théorie complètement fautive. Les voici :

« On sait que l'astral est une substance *intermédiaire* entre l'esprit et la matière. » Puis, deux lignes plus loin : « Les maladies, les lésions ne sont que les *reproductions*, dans notre organisme physique, des lésions et des maladies de notre corps astral. »

On sait que l'astral est une substance *intermédiaire* entre l'esprit et la matière et l'on se trompe. La force invisible qui nous gouverne, ou plutôt que nous utilisons suivant nos besoins, est une force commune à toute la nature ; elle est la même pour tout et pour tous, depuis la molécule la plus infinitésimale jusqu'à l'être le plus grand. Elle réside en ces molécules en un courant continu formé par une série de vibrations plus ou moins rapides suivant les conditions chimiques du milieu où elle agit. Ces conditions chimiques de milieu changent suivant l'état de sécheresse ou d'humidité, de lumière ou d'obscurité, de chaleur ou de froid, c'est-à-dire suivant la position de la terre relativement au soleil, à la lune et aux autres astres ayant par leur rapprochement une action sur notre planète. Ce courant vibratoire, cette force, existe en deux courants, négatif et positif, l'un dans l'air, l'autre venant de la terre. Je ne fais que redire un lieu commun. Cependant ce lieu commun devrait être toujours présent à l'esprit des savants qui, au lieu d'imaginer des causes, de créer des hypothèses, devraient remonter des effets aux causes et agir prudemment. Je reviendrai un peu tout à l'heure sur cette méthode de travail. Voyons la seconde phrase.

Les maladies, les lésions, sont d'ordre absolument mécanique ou chimique. Ce sont des altérations de l'être physique causées par notre genre de vie qui déterminent un mauvais état de réceptivité de la force magnétique commune et non « une reproduction dans notre organisme physique des lésions et des maladies de notre corps astral ». La théorie inverse, quoique fautive, serait plus dans le chemin de la vérité.

S'il me prend la fantaisie d'avalier un verre de vinaigre, mon estomac, mes intestins, mon foie, les

reins et peut-être même, par cohésion, par sympathie, tous les autres organes de mon corps physique seront endommagés à divers degrés, mais mon « corps astral » n'y sera pour rien.

La maladie est une altération mécanico-chimique des organes récepteurs, transformateurs et transmetteurs et particulièrement, l'altération en qualité ou en quantité du véhicule de cette force : le sang. La bactériologie nous apprend que nos maladies sont dues à des micro-organismes malfaisants qui s'introduisent dans notre organisme et que chaque espèce y vit à nos dépens suivant que le *terrain* lui est ou non favorable. Le terrain est rendu favorable par le genre de vie de l'individu ou par son hérédité. Si l'on recherchait l'origine des maladies de l'espèce homme on découvrirait peut-être que toutes ces maladies qui nous infectent ont pour origine une simple chute (un simple coup) que fit l'un des deux de nos premiers ancêtres et que la contusion détruisit déjà chez lui la faculté de réceptivité de cette force ambiante, que le *terrain* fut préparé à l'invasion microbienne par cela même que la force n'était plus, ne pouvait plus être emmagasinée en quantité strictement suffisante aux besoins de l'organisme. Quant aux causes psychiques et atmosphériques on ne peut les admettre chez l'être absolument sain, chez l'être-type. Elles ne peuvent influencer qu'en cas d'altération.

Par quelle cause notre « astral » pourrait-il être lésé ou mis en état de maladie et que deviendrait cet « intermédiaire » après la mort du corps physique ? Si comme le physique, il est sujet aux maladies (destructions partielles), il peut mourir (destruction totale) et voilà une force perdue. Or la force ne peut pas se perdre. L'être physique, une fois mort par cause de désorganisation ou d'usure d'une de ses parties, se désagrège et retourne prendre sa place dans la terre d'où il vient en tant que matière et sa vie (sa force) retourne s'unir à la force commune ambiante d'où elle sort. L'être qui naît (et qui était par sa mère en communication avec cette force) reçoit cette force par ses organes naturels, s'en sert pour sa vie matérielle et pour sa vie de relation ; il en dispose suivant que la conformation et l'état de ses organes récepteurs le lui permettent.

Puisque je viens de parler de la vie de relation, je reviens sur la question que j'ai soulevée au début de cette lettre au sujet des hypothèses dont se servent les savants. Lorsque nous recherchons les causes et les raisons de notre vie, pleins de préjugés religieux et superstitieux, nous ne pouvons pas nous empêcher de penser à Dieu et à ses influences. Pensons à Dieu, certes, mais puisque nous voulons le prouver, au lieu de le prouver brutalement, réfléchissons cette idée d'un

Dieu et au lieu de partir de Lui (Être invisible) pour arriver à nous, allons de nous à lui, autrement dit, partons de nous (*effets*) pour monter vers Dieu (*cause*). Etudions-nous d'abord et quand je dis *nous* j'entends les hommes, les animaux, les plantes, etc. Comparons-nous humblement à nos frères inférieurs et nous verrons que nous ne différons d'eux que par la conformation physique de nos appareils transformateurs de la *force*. Nous verrons que les animaux, les plantes, etc., en vivent au même titre que nous, mais ne peuvent s'en servir de la même façon. Voilà d'où vient notre supériorité sur le reste de la nature ; voilà pourquoi nous pouvons commander, influencer les animaux (je ne parle que des animaux, le contrôle étant difficile à exercer sur les autres espèces d'êtres organisés).

Si la force dynamique qui nous régit n'était pas la même pour tous, la communication psychique établie entre l'homme et son semblable et entre l'homme et la nature n'existerait pas. Les intermédiaires entre nous et cette force, ce sont nos organes digestifs et nos membres inférieurs pour le courant terrestre, pour le courant aérien, les voies respiratoires, les organes auditifs et visuels ; les organes du toucher pour les deux courants.

Vous avez parfaitement raison de dire : « Rien ne prouve que la force enregistrée par le D^r Baraduc soit, comme il le prétend, la « force curatrice », la « force invoquée sous le vocable de la Vierge Marie. » Très bien et très juste. Il y a un vocable malheureux, en ce sens, comme je le disais tout à l'heure, qu'il dirige l'esprit à rechercher la *forme* d'une force *x* au lieu de chercher à en déterminer la *composition*. Tout être vivant, homme, animal, plante, etc., peut imprégner la plaque sensible parce que, en tant qu'être vivant, il est l'accumulation, la concentration d'une partie plus ou moins grande de cette force. Elle varie en quantité suivant la conformation des organes récepteurs de l'espèce et, dans chaque espèce, suivant que ces organes sont plus ou moins sains.

Lorsque, dans l'organisation de l'être matériel, l'équilibre entre les organes récepteurs et les organes transmetteurs s'altère, il y a maladie, c'est-à-dire diminution de l'utilisation et de la réception de la force magnétique ; cette force varie aussi en qualité, suivant les conditions extérieures de l'être : chaleur solaire et terrestre, lumière, etc. Elle peut être captée par l'homme autrement que par son corps et servir, sous le nom d'électricité, à ses besoins. La différence qui existe entre l'électricité et la force magnétique existe dans la qualité de cette « substance animique » résultant des « vibrations éthérées ».

A votre avis, Monsieur, il y a erreur et confusion

dans la théorie du D^r Baraduc et je suis absolument de votre avis à ce sujet. Les guérisons qui s'opèrent à Lourdes viennent de ce que le foyer de combustion de cette source fluïdique est plus grand, que chaque individu *priant* attire et se sert d'une quantité plus grande de force et que certains individus, dont l'organisme récepteur est sensible ou influencé par une maladie, profitent de ce courant.

Je ne pense pas comme vous que le « miracle » reste inexplicable. Les savants, les psychistes arriveront à trouver la composition chimique de cette force et ses lois, mais ce qui restera ignoré c'est la Raison de cette force et cette raison sera toujours Dieu.

N'est-ce pas notre grand Pasteur qui disait : « Peu de science éloigne de Dieu, beaucoup de science y ramène ».

Agréé, Monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma haute considération.

J. MARTY.

La Chiromancienne du Roi Haakon

En 1890, au cours d'une croisière dans la Méditerranée, la corvette danoise le *Heindal*, ayant à son bord les élèves de l'école navale, parmi lesquels se trouvait le prince Carl de Danemark, entra dans le port de Malaga. Permission fut accordée aux élèves de descendre à terre.

S'adressant au maître d'équipage Herdebred — un de ses amis d'enfance — le prince Carl lui demanda ce qu'il pouvait voir de plus intéressant dans cette ville.

— La belle devineresse Dolorès de Isla, qui tient un café rue del Carmen, répondit le maître d'équipage.

Le soir même, tous les futurs officiers étaient réunis dans le café désigné. Le prince Carl, que rien ne distinguait de ses compagnons, demanda à la maîtresse de maison de lui dire la bonne aventure.

La chiromancienne examina les lignes de la main que le prince lui tendait. Tout à coup, en proie à une vive émotion, elle s'exclama :

— Mais qui êtes-vous donc, jeune monsieur ?

— Comme tous mes camarades : élève de la marine danoise.

— Faites-voir encore ? Me suis-je trompée ? Ai-je mal vu ? Veuillez me suivre dans ce coin, sous la lumière de la lampe.

Et comme le prince Carl lui demandait ironiquement si le secours d'une lampe était nécessaire pour voir clair dans les ténèbres de l'avenir, la bohémienne répliqua :

— J'y vois clair. Reste à savoir s'il convient que vos compagnons entendent ce que j'ai à dire.

Docile, le prince suivit la magicienne qui, à voix basse, murmura à son oreille des paroles que nul autre que lui n'entendit.

Puis, très pâle, le jeune homme rejoignit ses camarades et sortit bientôt sans mot dire.

Quand, en mois après, le *Heindal* rentra à Copenhague, le prince Carl dit à son ami Herdebred :

— Te rappelles-tu la devineresse de Malaga ?

— Ce qu'elle m'a dit, naturellement, n'est que sottise. Les gens sérieux ne sauraient s'arrêter à ces choses-là. Pourtant il y a, entre ciel et terre, des mystères que les savants n'ont pas encore pénétrés : l'hypnotisme, par exemple. Écoute tu as toujours été pour moi un ami sincère ; avant de nous séparer, je veux te faire une confidence. J'ai noté par écrit, mot pour mot ce que m'a dit Dolorès de Isla. Le papier est enfermé dans l'enveloppe que voici, scellée de trois cachets. Promets moi de garder cette enveloppe jusqu'au jour où je te demanderai de l'ouvrir devant moi. Au cas où je viendrais à mourir, tu seras libre de rompre les cachets et de lire le contenu, car, en ce cas, tout n'est que mensonge.

Puis il tendit l'enveloppe à son ami. Elle portait cette inscription : *Malaga. 1890. Carl.*

En juillet 1900, le prince Carl rencontra Herdebred à Copenhague. Il l'invita à déjeuner, en lui recommandant d'apporter l'enveloppe que, dix ans auparavant, il avait déposée entre ses mains.

Herdebred fut exact au rendez-vous.

Au café, le prince pria son ami de décacheter la mystérieuse enveloppe.

— Tu sais, mon cher, lui dit-il, combien les mots stupides qui sont tracés sur cette feuille m'ont tourmenté ? Mais Dieu soit loué ! Pure blague que ce que m'a prédit là-bas, à Malaga, la vilaine sorcière ! Veux-tu ouvrir la lettre et en lire le contenu ?

Herdebred saisit le petit coupe-papier qui était sur la table, ouvrit l'enveloppe et lut :

Vous aurez un trône ; vous changerez de nom, sans changer de langue. »

Il y eut un silence.

Le prince reprit :

— Tu comprends qu'un pauvre garçon de dix-huit ans ait été ému par une telle prophétie, faite, si loin de son pays, par une femme qui n'avait pas la moindre idée de ce qu'il était. Tu sais combien j'aime mon frère. Il n'y a pas d'être qui me soit plus cher au monde. Or, songe que sa mort seule pourrait rendre possible l'accomplissement de cette prophétie.

Depuis dix ans, chaque fois que Christian, ce frère loyal et magnanime, a été pris du moindre malaise, j'ai éprouvé d'indicibles inquiétudes ; l'image de sa mort, évoquée invinciblement dans mon esprit par les paroles de la magicienne, s'est dressée devant mes yeux. Depuis dix ans, ce cauchemar hante mon imagination. Heureusement, cette crainte, quand mon frère se maria, s'apaisa un peu, et plus encore quand

il eut un héritier, le petit Frédéric. Enfin, depuis hier, qu'il vient de lui naître un vigoureux garçon, je me sens pleinement rassuré ; je me rends compte que tout ce qu'a prédit cette maudite dona Dolorès de Isla, à Malaga, n'est que mensonge.

Or, cinq ans plus tard, la Norvège se séparant de la Suède, offrait le trône au prince Carl de Danemark qui devenait le roi Haakon VII.

La prophétie se trouvait ainsi pleinement réalisée : le prince changeait de nom, mais ne changeait pas de langue puisque Danois et Norvégiens parlent la même.

JULES FERRY ET LES PROPHÉTIES

15 mai 1907.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Je lis dans l'*Echo du Merveilleux* de mars 1907 page 110 :

« Les phénomènes violents doivent pouvoir commencer en 1909, mais comme Saturne, à cette époque, ne sera encore que vers le début de la région de feu, il est probable qu'ils seront encore faibles, et que la période de violence *maxima* coïncidera avec l'année 1910... »

L'article de votre collaborateur Nebo fixe donc à 1910 l'éclosion des troubles, révolutions, massacres qui affligeront l'Europe, et notamment la Russie et la France.

Il est assez curieux de constater que Nébo s'est rencontré... avec Jules Ferry.

M. Oscar Havard vient de publier à la librairie parisienne des Saints-Pères, un vol. de xi-226 pages intitulé : « La Persécution et la Résistance ».

A la page 152, l'auteur rapporte une prophétie qu'aurait faite Jules Ferry à l'éminent organiste de Saint-Sulpice, M. Charles Widor. Ce dernier ayant invité l'homme d'Etat à une cérémonie religieuse celui-ci, sur le point de le quitter, lui dit :

« Retenez bien ce que je vais vous dire : dans vingt-cinq ans, la cérémonie dont nous venons d'être les témoins ne déploiera plus ses pompes dans le temple : Saint Sulpice entendra d'autres cantilènes, et son enceinte, envahie par une autre foule, se prêterait aux splendeurs d'un autre culte. »

Ceci se passait en janvier 1885. Vingt-cinq années ajoutées à cette date, donnent bien, en effet, 1910.

Le rapprochement était intéressant à faire. Qui dira ce que nous réserve cette date fatidique ?

Veillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération.

PAUL DUBIÉ.

LES

Prophéties de l'abbé Souffrand

Les prophéties de l'abbé Souffrand sont populaires dans l'ouest de la France et ont été publiées plusieurs fois — la dernière dans notre livre. Mais l'abbé Souffrand n'a point écrit ce qu'il appelait ses prophéties — qui, disait-il, n'étaient pas de lui, mais d'Holzhauser, dont il passa sa vie à étudier et à méditer les œuvres, surtout l'interprétation de l'Apocalypse. Elles nous sont donc venues par des copies écrites par des témoins auriculaires : aussi les exemplaires qu'on en connaît sont-ils plus ou moins complets, plus ou moins exacts, et surtout peuvent avoir été plus ou moins altérés, depuis les années, bien lointaines déjà, où les copies ont été prises.

Pour la première fois, nous avons trouvé un texte aussi exact que possible, et nous nous empressons d'en offrir la primeur aux lecteurs de l'*Echo*. Nous avons eu la bonne fortune, il y a un an, d'entrer en relations avec un vieux Vendéen, voisin de Maumusson, le vicomte de Lambilly, qui nous envoyait un cahier avec ces mots :

« Pour l'abbé Souffrand, en outre des manuscrits qu'il a laissés, j'ai eu communication des versions de première main de ses prédictions orales, et copie de deux écrits de sa main, faite par un collectionneur actuellement décédé, qui recueillait avec soin tout ce qu'il pouvait retrouver de ce prophète. J'ai relevé tout cela sur un cahier que je vous envoie. Vous pourrez, au moyen de ces pièces, compléter et rectifier le texte publié dans votre livre comme résumant les prédictions de l'abbé Souffrand. Vous aurez ainsi entre les mains les documents *les plus authentiques* qui ont pu, jusqu'à ce jour, être recueillis sur celles-ci. »

Enfin, le texte que le lecteur va lire, fait d'après ces éléments, fut communiqué à M. de Lambilly. On trouvera donc ici la copie la plus exacte, la plus ancienne et la plus complète des prophéties de l'abbé Souffrand.

Nous possédons aussi l'histoire de sa vie : elle est pleine d'anecdotes intéressantes, mais la résumer nous ferait sortir du cadre de cet article et surtout l'allongerait outre mesure. Il suffira que le lecteur sache que l'abbé Souffrand, né en 1755, débuta comme vicaire à Maumusson en 1780. Il y brava la tourmente révolutionnaire, en devint ensuite le curé et y resta jusqu'à sa mort, en 1828.

Sa conviction de la survivance de Louis XVII, qu'il identifiait avec le grand Monarque de ses prophéties, par une interprétation qui n'était pas d'Holzhauser mais bien de lui, se combina avec une erreur de date faite par Holzhauser et entacha ainsi ses prophéties de

méprises relatives à un futur avènement de ce prince, avènement qui naturellement n'arriva pas à l'époque qu'il avait fixée. On sait, nous l'avons assez expliqué, qu'il ne faut jamais, en matière de prophétie, préciser des dates. Afin de ne pas retomber dans la faute de l'abbé Souffrand, nous avons donc éliminé de ses textes tout ce qui avait trait à Louis XVII, et l'on verra combien tout s'y accorde avec les événements, même actuels. Et cependant tout a été écrit entre 1817 et 1828.

TEXTE DE LA PROPHÉTIE

1. — A la fin du cinquième âge, où nous sommes, on ne croira pas plus, dit le vénérable Holzhauser, que du temps de Noé qu'on traitait d'insensé, parce qu'il bâtissait l'arche pour se sauver du déluge.

2. — Ne vous réjouissez pas trop, car votre joie ne sera pas de longue durée. Vous verrez encore le drapeau tricolore, et trois gouvernements se succéder avant que le grand Monarque paraisse : l'Orléanisme, la République, le Bonapartisme.

3. — La branche aînée des Bourbons quittera encore la France (1), et le mouvement sera proche lorsqu'on arrangerait partout les chemins vicinaux et qu'on fera la guerre aux Turcs (2).

4. — Après la chute de Charles X, nous aurons un prince d'Orléans qui fera beaucoup de mal à la religion. Sous son règne (3), on établira des écoles pernicieuses qui feront beaucoup de mal.

5. — Sous le règne de l'usurpateur, un mouvement sera tenté en Vendée, par la duchesse de Berry et ses amis. Il n'aura aucun succès (4). Le duc et la duchesse d'Angoulême resteront étrangers à cette tentative.

6. — L'usurpateur sera chassé, le moment de sa chute sera précédé de mouvements en Italie (5). Elle arrivera dans un moment de grande prospérité ; on dira généralement que je me suis trompé.

7. — Quand on mettra en vigueur une loi pour réglementer l'exercice de la chasse (6), vous pouvez compter que la République sera proche.

8. — Quand la France sera sillonnée de grandes routes, l'usurpateur sera bien près de sa chute. Il sera chassé et mourra en exil (7).

9. — Après lui, une République sera proclamée (8) qui donnera pleine et entière liberté et ne fera pas grand mal à la religion.

10. — Elle ne sera pas de longue durée, et vous aurez un Napoléon (9) qui vous gouvernera.

11. — Il fera bien du mal à la religion par son hypocrisie (10). Sous son règne, élan universel pour la construction de très belles églises.

12. — Quelle sera sa puissance ? Je ne puis trop le dire, mais il aura assez de pouvoir pour battre monnaie.

13. — Il sera près de sa chute quand on voyagera avec la rapidité de l'hirondelle (1). Il fera une lourde chute (2).

14. — Ensuite, mauvaise République qui persécutera la religion et finira par une catastrophe (3).

15. — Un grand nombre de gens honnêtes, de royalistes, de prêtres, de nobles, se montreront empressés, plus empressés même que bien d'autres, à reconnaître la République (4), à la trouver bonne, à désirer son maintien.

16. — Il y aura plusieurs assemblées de députés : les royalistes mettront leurs espérances dans ces assemblées, mais elles ne leur apporteront aucunement la réalisation de ces espérances (5).

17. — La paix est impossible : nous serons affligés des plus grands maux. Des événements terribles arriveront. Ces malheurs que Dieu nous enverra pour nous faire faire pénitence, ne seront pas aussi grands si on se convertit (6).

18. — Ces maux, et tout ce que la République enfante, sont nécessaires pour purifier l'aire et vanter le bon grain avant l'arrivée du grand Monarque.

19. — La conversion des bourgeois (7) servirait merveilleusement à diminuer ou à arrêter bien des maux.

20. — Les grands événements seront proches lorsqu'on voyagera avec la plus grande rapidité (8). Je ne sais comment cela se fera, mais je vois les voitures aller avec la vitesse de l'oiseau (8).

21. — Le nombre des légitimistes restés vraiment fidèles sera tellement petit qu'à vrai dire on les comptera.

22. — Les églises seront fermées pour un peu de temps (9). Les méchants s'entr'écharperont.

23. — Les bouleversements seront épouvantables ; la religion sera persécutée ; ses ministres seront obligés de se cacher dans bien des endroits, au moins momentanément.

24. — Il y aura de grands maux, d'affreux désordres, jusqu'à ce que le grand Monarque arrive.

25. — Le sang coulera par torrents dans le nord et le midi : je vois le sang couler comme la pluie par un jour d'orage, les chevaux en ayant jusqu'aux sangles.

26. — Dans ces temps, vous verrez trois partis en France, deux mauvais et un bon. Les deux premiers se feront beaucoup de mal (10) dans Paris qui sera détruit (11), et dans le reste du nord de la France. Ces maux et ces ruines désoleront les grandes villes surtout.

27. — Paris sera traité avec une rigueur sans pareille (11), comme le centre des crimes et de la corruption. Il sera détruit, tellement détruit que la charrue y passera.

28. — Le bouleversement sera général en Europe et partout on établira des républiques.

(1) Chute de Charles X, Révolution de 1830.

(2) Prise d'Alger.

(3) Louis-Philippe.

(4) Equipée de la duchesse de Berry en Vendée.

(5) Guerre de Charles-Albert contre l'Autriche.

(6) Loi de 1844.

(7) Révolution de 1848.

(8) Deuxième République, 1848-1852.

(9) Napoléon III, 1852-1870.

(10) Cette hypocrisie a été appelée le cœur double de Napoléon dans le Secret de la Saleté.

(1) Les chemins de fer.

(2) Défaite de Sedan, et 4 septembre 1870.

(3) La République actuelle.

(4) Les ralliés prédits plus de soixante ans à l'avance.

(5) Insuccès électoraux des conservateurs et des ralliés.

(6) La révolution, la guerre, le grand coup.

(7) L'indifférence religieuse de la classe moyenne, cause de la colère du ciel, parce qu'ayant le pouvoir elle en a profité pour pervertir le peuple avec la neutralité scolaire.

(8) La vitesse actuelle des chemins de fer. Les automobiles.

(9) Ici nous entrons dans l'avenir.

(10) Quels seront ces deux partis ? D'après les pronostics actuels, ce seraient le parti radical, défenseur de la propriété, et le parti socialiste ou plutôt collectiviste.

(11) Double affirmation de la destruction de Paris.

29. — L'Ouest, qui a été si rudement traité sous la première révolution, sera épargné à cause de sa foi, et les malheurs qui pourront arriver dans l'Ouest seront très peu de chose en comparaison des autres contrées. Il ne subira que le contre-coup des grandes commotions.

30. — Les campagnes seront épargnées.

31. — Un Bonaparte causera de grands chagrins au Souverain Pontife (1), et finira par l'obliger à fuir. Celui-ci ira peut-être jusqu'en Russie.

32. — Trois cris se feront entendre : « Vive la République ! » (2), « Vive Napoléon ! » et enfin : « Vive le grand Monarque que Dieu nous garde ! »

33. — Il se passera des choses invisibles ; le tonnerre, les éclairs, les tremblements de terre, devront convertir plus de monde que les autres maux, guerres et massacres.

34. — C'est lorsqu'on croira tout perdu que tout sera sauvé ; car entre le cri : « Tout est perdu ! » et le cri : « Tout est sauvé ! », il n'y aura pour ainsi dire point d'intervalle.

35. — Les puissances étrangères s'armeront et marcheront contre la France.

36. — Le czar viendra avec ses armées jusqu'au Rhin, mais il ne le passera pas.

37. — Dans ce sixième âge, Dieu consolera les prêtres catholiques et les autres fidèles en envoyant le grand Monarque.

38. — Le grand Monarque arrivera par le midi de la France ; il sera ramené par l'empereur de Russie. C'est surtout par les soins du Souverain Pontife que cet empereur sera déterminé à le reconnaître.

39. — Les généraux français qui marcheront pour le combattre ne tireront pas un coup de fusil : ils déposeront les armes dès que le grand Monarque leur sera présenté, tant son arrivée sera surprenante et accompagnée des preuves éclatantes de son droit et de sa vertu.

40. — Le grand Monarque sera de la grande famille des Bourbons (*Lilifer*) : il est issu d'un rameau coupé.

41. — Le grand Monarque paraîtra contre toute attente, lorsque les amis de l'Église et des souverains légitimes seront dans la consternation, et tellement angoissés (*angustites*), qu'ils seront obligés de prendre les armes auxquelles Dieu donnera le plus merveilleux et le plus brillant succès.

42. — Des signes éclatants et manifestes feront reconnaître le prince à tout le monde et vaincront tous les obstacles.

43. — Les bons républicains, plus frappés que les autres, se montreront beaucoup plus empressés de se soumettre à lui que les royalistes.

44. — Au reste, peu de gens résisteront ; les signes frappants et les calamités auront suffisamment préparé les esprits à le recevoir.

45. — Le grand Monarque fera des choses tellement extraordinaires que les plus incrédules seront forcés de voir le doigt de Dieu.

46. — Au reste, ce sera le commencement d'une ère nouvelle de paix et de triomphe pour l'Église, ère de conversions innombrables.

47. — Le succès qui sera le triomphe de l'Église et des amis de la légitimité prendra sa principale source dans la dévotion au Sacré-Cœur. Cette dévotion, sans arrêter les événements, peut diminuer beaucoup l'étendue et l'intensité des maux annoncés.

48. — Un noblion de la Loire-Inférieure — un général breton — sera appelé à prendre part aux événements et jouera un rôle important pour le rétablissement du grand Monarque.

49. — La France, pacifiée la première, rendra le calme et la prospérité aux autres nations.

50. — Le grand Monarque reformera tout, fera un code nouveau, une nouvelle noblesse, et tous ses actes seront si parfaits, que tous les autres souverains lui seront comme soumis. Avec l'Empereur de Russie, il mettra fin à la confusion, à l'usurpation, à l'injustice dans toute l'Europe.

51. — Mais surtout tous deux rétabliront le règne de la religion et l'autorité de l'Église.

52. — Ils auront tous deux une telle suprématie sur les autres puissances, qu'ils seront comme les deux seuls monarques.

53. — Bien entendu que l'Empereur de Russie se convertira à la foi catholique d'une manière si éclatante, qu'il sera regardé comme un autre Constantin.

54. — De concert avec lui le grand Monarque exterminera la race des hérétiques et des impies, rétablira l'ordre, et rendra à chacun son bien : *reddet cuique suum bonum*.

55. — Sous le règne de ce grand Roi, toute justice sera rendue. La religion catholique fleurira dans tout l'Univers, excepté dans la Palestine, pays de malédiction.

56. — Plein de l'esprit de Dieu, il pèsera le mérite de chacun comme l'or dans la balance et lui fera la plus scrupuleuse justice.

57. — Dieu, dans ce même temps, suscitera le Pontife saint qui, soutenu par le grand Monarque (appelé *Auxilium Dei*), fera briller plus que jamais le règne de l'Église catholique dans tout l'Univers, excepté dans l'inférieure région où doit naître l'Antechrist.

58. — Malgré certaines oppositions tout finira par un Concile général et décisif auquel se soumettra tout l'Univers, jusqu'à la dernière persécution, celle de la Bête, ou de l'Antechrist.

Au moment de publier ce qui précède, nous avons écrit de nouveau au vicomte de Lambilly (1) pour lui

(1) Le général de Charette, à qui nous avons lu aussi notre texte, et qui après l'avoir déclaré conforme aux souvenirs et aux notes qu'il possède, nous a donné la variante de la note du verset 32, nous a prié d'ajouter ceci, qu'il tient de son père, camarade d'école de l'abbé Souffrant :

« Le général de Charette (le père) ne croyait guère aux prophéties de son camarade. Celui-ci lui dit en 1822 : — Dans dix ans, tu prendras les armes pour essayer de rétablir la monarchie légitime, mais cela ne servira à rien. (Prise d'armes de 1832 avec la duchesse de Berry).

Il lui dit encore : — Qu'un petit corps se formerait à l'étranger au service de la légitimité à sa plus haute expression ; ce petit corps viendrait un jour en France avec son uniforme et se battrait à l'ombre du drapeau blanc, et qu'il irait un jour au devant du Roi qui doit sauver la France.

Les trois quarts de ceci se sont accomplis textuellement : les

(1) Il est fort possible qu'au lieu d'être de l'avenir, ceci se rapporte à Napoléon III, mais cependant il n'a pas obligé Pie IX à fuir.

(2) Chose curieuse : la copie du général de Charette et d'autres portent, au lieu de « Vive la République ! », « Vive la Sociale ! », définition absolument inconnue du temps de l'abbé Souffrant. La phrase complète que m'a dictée le général de Charette est : « Vive la sociale ! Vive l'Empire ! Vive le grand Roi qui viendra du dehors ! »

demander s'il persistait à confirmer l'authenticité des pièces à l'aide desquelles nous avons rassemblé ces versets. Sa réponse a été pleinement affirmative, avec cette seule restriction que, ces pièces venant de divers copistes, il se pourrait que, malgré toute l'attention que nous y avons mise, l'ordre chronologique ne soit pas rigoureusement suivi pour ce qui regarde le futur. Nous donnons un exemple de ce doute dans la note du verset 31.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de l'exactitude de certains faits contemporains, prédits par quelqu'un qui ne pouvait humainement les prévoir : le ralliement (v. 15) ; la stérile lutte électorale (v. 16) ; la rapidité actuelle des voyages (v. 20, comm.) ; les automobiles (v. 20, fin) ; la lutte entre les radicaux et les collectivistes (v. 26) qui commence à présent ; la prédiction de la Sociale (v. 32, note).

Les événements révolutionnaires qui précéderont le grand coup seront terribles, puisque l'image hardie de la prophétie annonce « que les chevaux auront du sang jusqu'aux sangles ». D'autres pays se mettront en République à ce moment : nous pouvons rapprocher de ce verset 28 celui de la prophétie de Palma Matarelli qui dit que « la proclamation de la République en Espagne sera le signal de la dernière crise ». Tout cela ira vite, et arrivera à son paroxysme, puisque ce ne sera que lorsqu'on croira tout perdu que tout sera sauvé.

Si nous comparons l'abbé Souffrand avec les travaux de Nébo et l'essai de calcul de dates de notre réponse à l'article de notre directeur « A propos de prophéties », nous verrons que, *selon les probabilités*, nous n'en avons plus que pour un bien petit nombre d'années.

D'ailleurs, selon Nébo, la Russie doit sortir victorieuse d'un nouvel et plus terrible assaut révolutionnaire. Ce ne sera qu'après cette crise qu'elle pourra ramener le grand Monarque.

D'après la croyance générale de ceux qui étudient les prophéties, et les affirmations des voyants modernes, la destruction de Paris (v. 26, 27) suivra de très près la fermeture des églises (v. 22).

Enfin la guerre civile entre les deux partis révolutionnaires, apparemment les socialistes-collectivistes et les radicaux, serviront probablement à diminuer leur nombre et à faciliter le triomphe des bons (v. 41).

zouaves pontificaux ont défendu le Pape, expression la plus haute de la légitimité ; ils sont venus en France ; ils ont combattu sous le drapeau blanc du Sacré-Cœur à Loigny ; il leur reste à recevoir le grand Roi.

Quel sera le grand Monarque ? Ce n'est pas ici le lieu d'étudier la question, d'autant qu'elle est terriblement touffue ; mais nous sommes sûrs que sa personnalité surprendra bien des gens. Remarquons aussi qu'une autre prophétie, la prophétie bretonne, parle du général breton qui doit aider le grand Monarque.

BARON DE NOVAYE.

LE MERVEILLEUX dans les Mémoires de l'Estoile

SCEPTICISME DE L'ESTOILE

Contemporain de la Ligue et de Henri IV, homme de robe et bourgeois prudent, bibliophile passionné, grand collectionneur de portraits et de médailles, Pierre de l'Estoile n'était pas porté à une crédulité excessive.

Comme son père, il restait attaché à la religion catholique, quoiqu'il trouvât l'Eglise bien vieille, qu'il eût des préventions contre les jésuites, et des doutes au sujet de certaines croyances. « Mon âme, dit-il, est libre et toute mienne, accoutumée à se conduire à sa mode, non toutefois méchante et maligne, mais trop portée à une vaine curiosité et liberté dont je suis marry, et à laquelle toutefois qui me voudroit retrancher feroit tort à ma santé et à ma vie... » Assez peu dévot, il qualifie de sottise et aveugle superstition la fondation de dix-huit mille messes par son alliée Mme d'Aubigny, « pour le salut et remède de son âme » (1) ; il qualifie de même la dévotion à la Sainte Face de Turin, le culte de sainte Geneviève, « la grande Diane des Parisiens », et les miracles controuvés qui servaient de risée aux hérétiques, « vrais contes de la mère Oye » (2).

Aussi paraît-il disposé à ranger dans les miracles de cette espèce l'apparition de croix rougeâtres, le 28 avril 1591, sur le surplis du curé de Saint-Benoit, que ce prêtre aurait inutilement changé, et de croix analogues, le lendemain, sur la nappe de l'autel de Saint-Barthélemy (église au nom prédestiné). Notre curieux y alla, et vit un prêtre qui donnait à baiser un mouchoir à la foule ; mais il n'aperçut rien sur ce mouchoir, et se retira de la presse, en soupçonnant, comme disait Bilboquet, la politique de n'être pas étrangère à l'événement. Une pluie de sang en Anjou était pour lui un phénomène *naturel* (3).

(1) *Journal*, juin 1608.

(2) *Ibid.*, septembre 1608.

(3) *Journal*, octobre 1584.

PROPHÉTIES VRAIES OU FAUSSES
QU'IL RAPPORTE

Notre semi-protestant a lu Nostradamus : mais il ne cite de lui que des prophéties sans authenticité, ou des quatrains fort mal interprétés. Toutefois, grand admirateur de Henri IV, il relève, avec quelque malice, les prophéties fausses de l'abbé de Saint-Euverte : celui-ci avait rencontré juste en prédisant la bataille d'Ivry et la ruine de la Ligue, mais il aurait affirmé, paraît-il, que Paris serait ruiné, et que le Navarrais ne se convertirait jamais (1). En bon chrétien, il refuse d'aller voir avec un ami l'astrologue Cona, quoique ses chagrins l'y portassent vivement, parce qu'il jugeait que notre sort ne dépend que de Dieu, et que la prétendue science des astrologues n'est qu'imposture, de sorte qu'une semblable consultation, offensante pour la Providence, aurait pu lui faire subir de plus grandes épreuves (2). Pourtant il mentionne, à la date du 30 octobre 1582, une éclatante lumière qui apparut au ciel vers midi, « brillante, et s'eslançant comme éclair et tonnerre, et dura deux bonnes heures, ce qu'on interprète mauvais présage ». La science du temps ne lui permet pas d'appeler ce phénomène un halo solaire ou une lueur boréale. Sympathique en secret aux protestants, il cite d'après eux, très à faux, un quatrain des *Centuries* menaçant pour un pape futur :

Romain pontif, garde de l'approcher
De la cité que deux fleuves arrose.
Ton sang viendra auprès de là cracher
Toy et les tiens quand fleurira la rose. (3)

Selon lui, l'astrologue Risacazza aurait prédit au président Nicolai que si Henri IV entraît à Paris, il y serait blessé, et cela peu avant l'attentat de Jean Châtel; en outre, M. de Villandri, gentilhomme de la maison du roi, lui avait affirmé qu'avant la fin de l'année 1594 le roi serait blessé au visage par un jeune garçon. « Mais, dit-il, Sa Majesté ne tenant tous ces proediseurs-là que pour des fols et des conteux, avoit fait estat de leur savoir comme d'une folle et s'en estoit moqué. » (4) Un vieux gentilhomme de Gascogne, qui avait prédit à Henri IV les victoires de Coutras et d'Ivry, lui fit savoir, au mois de mars 1595, qu'il aurait à se garder de la fin de ce mois : ce qui rendit le monarque assez rêveur. L'Estoile parle encore de Rizacazza à propos de la belle Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, qui aurait été avertie par lui qu'elle ne vivrait pas jusqu'au jour de Pâques de l'année 1599 (5). Ailleurs, notre sceptique

(1) *Journal*, décembre 1591.

(2) *Journal*, septembre 1608.

(3) *Journal*, décembre 1583. Torné a vu ici la mort de Pie VI, à Valence.

(4) *Journal*, décembre 1594.

(5) *Journal*, janvier 1599.

mentionne les pressentiments de Henri IV à la veille de sa mort.

VISIONS ET FANTOMES

Le chroniqueur ne se moque pas du président de Nulli, qui fut malade d'épouvante, parce que le feu président de La Place lui apparut dans la nuit du 23 au 24 mars 1593 : c'est le gendre du président de Nulli qui raconta le fait à l'auteur du *Journal*. Celui-ci admet comme réelle l'apparition du cardinal de Lorraine à Catherine de Médicis. La reine-mère, rapporte-t-il, venait de parler du cardinal en termes assez peu favorables. « S'estant mise à disner, aiant demandé à boire, comme on lui eust baillé son verre, elle commença à tellement trembler, qu'il lui cuida tumber des mains, et s'escria : Jésus ! voilà M. le cardinal de Lorraine que je voys ! — Enfin s'estant un peu rassise et rassurée, elle dit tout haut : C'est grand cas de l'apprehension ! je suis bien trompée si je n'ay veu ce bon homme passer devant moi, pour s'en aller en paradis, et ne semblois que je l'y voiois monter. » Catherine de Médicis crut encore plusieurs fois revoir la nuit le cardinal de Lorraine.

Comme tous ses contemporains, l'Estoile ajouta foi à un phénomène extraordinaire, qui fut relaté dans une brochure intitulée *La vision de douze mille fantômes au pais d'Angoumois* (décembre 1608). On peut lire dans son *Journal* : « 30 novembre 1608. Advis de ce jour au Roy, d'armées composées de Suisses, Allemands, lansquenets, François et autres de toutes façons, qu'on void tenir la campagne au pays de Xaintonge, et marcher en bataille ; mais lesquelles quand on approche disparoissent et incontinent après se revoient ; qui sont les *ostenta* qu'en lit dans les anciens historiens et entre autres dans Tite-Live ; tous présages de guerres et malheurs prochains, si Dieu n'y met la main et prend pitié de nous. »

De notre temps, il n'y a guère que Collin La Herte et Adrien Peladan qui aient relaté de pareils faits (vision de Vienne en 1848, etc.), ce qui leur valut d'être qualifiés de visionnaire par des catholiques libéraux et rationalistes.

SONGES

Peu de songes ont été relatés par l'Estoile. Citons cependant celui de la belle Gabrielle, qui rêva qu'un grand feu la gagnait et qu'elle ne pouvait s'en garder, ce qui la fit réveiller en sursaut. Le roi rêva presque en même temps qu'il la voyait mourir : en effet, les feux du purgatoire lui étaient réservés peu de jours après ces prémonitions (1).

Pendant la lutte des ligueurs contre Henri IV, l'auteur du *Journal*, tenu pour suspect par les catholiques zélés, eut un curieux rêve prémonitoire. « Ce samedi dernier novembre (1591), dit-il, je fis un songe la nuit, qui me troubla fort, et lequel eut, cinq semaines après la signification que je craignois. Car je songeai qu'es-

(1) *Journal*, avril 1599.

tant sorti de cette ville, j'avois esté contraint de revenir, à cause des chiens qui m'aboyaient de tous costés, desquels j'eus si grand peur qu'il me semble avoir esté blessé d'eux, encore qu'en fust rien. »

LA SORCELLERIE ET LA MAGIE

Cet annaliste, qui croyait si difficilement aux miracles catholiques, croyait très fortement au diable et à la sorcellerie, comme les protestants eux-mêmes. Il rapporte, lui, sceptique, avec une étrange crédulité, et sans essayer de discuter un témoignage, l'histoire du sieur Signol dit Piedpape, lieutenant de M. de Nevers, gouverneur de Champagne, qui, s'étant donné au diable, fut noyé par lui dans les fossés de son château : quand se fit l'enterrement, éclata une effroyable tempête, et l'on ne put retrouver le corps et le cercueil. Cette histoire fait penser à la légende de Romulus, qui aurait disparu dans une tempête, pendant laquelle les dieux l'auraient enlevé au ciel, si les sénateurs ne l'avaient pas comme certains le soutenaient tué et coupé en morceaux.

Le chroniqueur admet encore, d'après le témoignage de Le Bret, avocat du roi, qu'un prêtre sorcier, avant d'être brûlé, fit apparaître le diable à ses compagnons de prison, qui toutefois refusèrent avec horreur de sceller un pacte de leur sang, et reçurent en récompense commutation de la peine de mort (1). Très dévotement, il juge que le diable se moque de ceux qui lui prêtent l'oreille. Un magicien, consulté par le maréchal de Biron, lui montre un grand arbre couvert de feuilles, et lui dit d'arrêter sa vue sur celle qu'il voudrait, qui tomberait aussitôt derrière lui : ce qui arriva incontinent. Alors le magicien lui dit de se garder de tomber comme elle, et d'un homme de Dijon, qui lui donnerait un coup derrière et le tuerait. Biron, ayant trahi son roi, fut décapité par un bourreau nommé Dijon, s'il faut en croire l'Estoile : malheureusement son récit est postérieur à la mort du maréchal. Apparemment, le traître aurait pu être guéri par l'huile merveilleuse de Hiéronyme de Bologne, qui cicatrisait toutes les blessures d'après notre historien (2).

HENRI IV VOUÉ AU NOMBRE 14

Nous terminerons ainsi ces extraits :

On remit un jour à l'Estoile ces curieuses remarques : Henri IV était né 14 siècles, 14 décades et 14 ans après la Nativité de Notre-Seigneur ; né le 14 décembre, il mourut le 14 mai ; son nom comptait 14 lettres ; il a vécu 4 fois 14 ans, 4 fois 14 jours et 14 semaines ; il a été roi 14 trestérides ; il fut blessé par Jean Chatel, 14 jours après le 14 décembre, en 1594 ; entre cette date et celle de sa mort, il y a 14 ans, 14 mois et 14 fois 5 jours ; 14 jours après le 13 février, il fut sacré à Chartres en 1594 ; le 14 mars, il

gagna la bataille d'Ivry ; le Dauphin naquit 14 jours après le 14 septembre ; il fut baptisé le 14 août ; le roi fut tué le 14 mai, 14 siècles, 14 olympiades après l'Incarnation ; 2 fois 14 heures après le couronnement de la reine ; Ravallac fut exécuté 14 jours après ; et 115 fois 14 font 1610.

TIMOTHÉE.

L'ÉCRITURE DE L' « AIGLON »

Dans le dernier chapitre de son ouvrage, *Napoléon et son fils*, après avoir étudié, jour par jour, la vie de l'enfant impérial, M. Frédéric Masson se pose cette question :

Dépouillé de son nom, de ses armes, de son père, de sa patrie ; affublé par son grand-père et géôlier l'empereur François II d'Autriche de ce titre de duc de Reichstadt qui le ravale, lui le fils de l'Aigle, au rang de satellite d'un monarque étranger ; en butte aux injures de ses précepteurs, ainsi qu'à l'outrageante pitié de la maison d'Autriche ; délaissé par Marie-Louise qui, ne sachant être épouse, ne saurait être mère ; ayant vécu sans tendresse et sans amitié, qu'est devenu, à dix-sept ans, le prisonnier de l'Autriche, et que doit-on penser de son intelligence et de son avenir ?

Le sang autrichien qu'il tient de sa mère et l'éducation autrichienne qu'il a reçue des serviteurs de son grand-père ont-ils été les plus forts ou, au contraire, subsiste-t-il, malgré tout, en ce jeune homme, quelque chose de ce père qui a vécu et qui est mort pour lui ?

Interrogeons-le lui-même, déclare M. Frédéric Masson. Cherchons les documents émanés de lui, examinons-les et nous saurons à quoi nous en tenir.

Et l'historien se penche sur les feuillets jaunés. Il en analyse le style, il en observe attentivement l'écriture, met en regard celle de Napoléon, compare, déduit.

Cette étude graphologique constitue un travail des plus intéressants.

Les lecteurs de l'*Echo* qui ont appris par notre dernier numéro ce que l'historien de Napoléon pense du Merveilleux, n'en liront qu'avec plus de plaisir cette page d'analyse si claire, si démonstrative et qui projette sur l'« Aiglon » une lueur fâcheuse pour la mémoire de ce prince que chantèrent les poètes et qu'idéalisa la légende.

La voici :

Dans son écriture, même dans les derniers temps, même lorsqu'elle devient presque indéchiffrable, Napoléon a conservé des indéniables survivances de l'écriture primitive meilleure, lisible, presque correcte, celle de l'École militaire, de Valence, d'Auxonne, de Corse, de Toulon et d'Italie. Sous l'action des nerfs, de la précipitation, de

(1) Mars 1609.

(2) Juin 1601.

l'impatience, de l'ambition, peut-être de la myopie, il l'a déformée, disloquée, crispée à des jours, étendue à d'autres, mais il y a maintenu des traits de plume personnels, inoubliables, inimitables, impossibles à méconnaître. Au milieu d'une page toute écrite par une autre main, un mot, un chiffre, une rature qu'il a tracée, saute aux yeux : cela est de lui et ne peut être que de lui. Nul homme, si habile soit-il, ne peut l'imiter. On ne fait pas de faux autographes de Napoléon, parce qu'on ne peut pas en faire. Dans l'écriture de certains neveux de l'Empereur, l'empereur Napoléon III, le prince Napoléon, la princesse Mathilde, on est, à première vue, frappé par une analogie. Quelle? Cela est presque impossible à dire. Les caractères, l'outil avec lequel ils sont tracés, l'encre, le papier, tout diffère, mais l'ensemble est évocateur. Ces écritures sont de la même famille, elles expriment des tempéraments sortis d'un même tronc, doués de façon dissemblable, développés selon des voies divergentes, mais gardant, de la commune origine, l'indication essentielle.

L'écriture latine du duc de Reichstadt, même si l'on tient compte de la déformation qu'elle a subie par l'usage habituel des caractères allemands, est un dérivé grossi de l'écriture propre, nette et courte de Marie-Louise; il s'y rencontre, par surcroît, des signes auxquels les graphologues ont attaché de tout temps une importance majeure, et qu'ils ont tenus pour des signes certains de débilité cérébrale.

Cette écriture est soignée, appliquée; c'est une belle écriture. La signature est accompagnée de traits pleins et déliés qui s'enchevêtrent : l'*F* majuscule très compliqué, immense de François ou de Francesco, a des paraphes non moins admirables que ceux qui suivent Reichstadt. Une telle signature est faite; pour se reproduire avec cette régularité, elle a dû être longuement travaillée. Tout enfant cherche ainsi à se composer une signature, à affirmer sa personnalité, à trouver pour la forme matérielle dans laquelle il exprimera son nom, un aspect qui lui plaise. Plus cette forme se complique, plus l'on y a pris plaisir, plus souvent il a dû la reproduire pour « se la mettre dans la main ». Or, cette signature du fils de Napoléon ne prouve-t-elle pas qu'il a éprouvé une joie à tracer ce mot François et cet autre mot Reichstadt? Qu'il les ait acceptés, soit; mais s'il a senti un plaisir, un orgueil, une vanité à les formuler, à les orner, à les enjoliver, c'est donc qu'il a mis en oubli son nom vrai, le nom paternel, le nom impérial qu'il reçut à la naissance?

Dans le corps d'écriture, pas un trait, pas un accent n'évoque l'autre. C'est d'un bon élève appliqué, désireux de bien faire; rien ne s'y insurge, rien n'annonce l'imagination, la violence, l'ambition, rien n'indique un tempérament. L'éducation a beau être malsaine, le joug a beau être pesant, la discipline a beau être autrichienne; la nature, si elle vibrait, vibrerait dans l'écriture; on ne fait pas, par l'éducation, qu'elle soit ronde, anonyme ou plate, si l'homme n'est pas né tel.

Or, le duc de Reichstadt était né prince autrichien, et la seule nature qui vibre dans les documents qu'a examinés M. Frédéric Masson, c'est, aussi bien pour les idées exprimées que pour les caractères qui les fixent, la nature allemande à l'exclusion de la nature française, la nature d'un prince de vieille maison et non celle d'un Bonaparte. — GEORGES MEUNIER.

La Boîte aux Faits

UN CAS AUTHENTIQUE DE CLAIRVOYANCE

Un de nos lecteurs nous adresse la communication suivante, qui relate un fait véritablement inouï de clairvoyance :

Il y a quelque six semaines que j'apprenais la mort de mon père, M. X..., habitant à Bordeaux. Très ému de cette fatale nouvelle, je me décidai tout de suite à prendre le premier train possible pour me rendre auprès de mon père mort. Pendant que je faisais mes préparatifs sommaires, une amie qui ne connaissait pas M. X..., mais qui compatissait à ma douleur, eut l'idée d'aller 191, rue du Faubourg-Saint-Honoré, trouver Mme de Poncey, et de lui demander des détails sur cette mort que rien ne faisait prévoir et dont nous ne savions encore rien, sinon qu'elle était survenue.

Arrivant à la gare, je trouve cette amie qui m'attendait et qui, pendant le court moment qui nous séparait du départ, me raconta ce que la somnambule lui avait dit.

Mme de Poncey avait vu un tableau. Mon père, décrit dans les moindres détails de sa stature, de sa physionomie, de ses gestes particuliers, lui apparaissait sortant d'une maison, amie, un soir de fin décembre, où il faisait horriblement froid. Il était onze heures. Le quartier était désert. Mon père, souffrant depuis quelque temps, fut saisi au sortir d'une atmosphère trop chaude par le froid trop noir, et, après avoir fait quelques pas, il tombait frappé de congestion, et sa tête frappait violemment sur le rebord d'un trottoir.

La douleur de ce choc avait dû être si vive que Mme de Poncey en ressentit elle-même une grande douleur sur le derrière du crâne. Mon père resta un moment ainsi; puis deux gardiens de la paix qui passaient là le relevèrent et le portèrent au plus prochain poste de police, où on essaya de le ranimer. Ne pouvant y parvenir, et ne trouvant pas sur lui de papiers indiquant nettement son identité, on téléphona à l'hôpital le plus voisin d'où l'on fit envoyer des brancardiers pour y transporter le malade.

Arrivé à l'hôpital, on lui prodigua de nouveau les soins les plus énergiques pour le ranimer, mais encore en vain. La paralysie du côté droit s'était effectuée, et à une heure du matin M. X... mourait sans avoir repris connaissance.

Mme de Poncey avait vu ensuite un autre tableau. J'étais à Bordeaux, réglant des affaires que la mort de mon père avait fait surgir. Elle me voyait avec un homme et une femme aussi minutieusement décrits que l'avait été M. X..., et qui cherchaient à me créer des difficultés. Elle avait vu encore un autre monsieur d'un certain âge qui m'aidait de toute son autorité et de toute son expérience. Elle m'avait vu triompher de toutes les chicaneries qu'on me suscitait et elle avait prévu que je resterais absent plus longtemps que je ne le pensais.

Arrivé à Bordeaux, tous les détails que je recueillis de droite et de gauche me confirmèrent l'absolue véracité des prédictions de Mme de Poncey. Tout s'était passé comme elle l'avait vu.

J'ai eu les difficultés qu'elle avait annoncées et l'aide qu'elle avait espérée. J'ai prolongé mon séjour plus longtemps que je ne le voulais et que mes affaires à Paris ne me le permettaient.

Pas un détail, même des plus insignifiants, ne s'est

trouvé en contradiction avec ce qui m'avait été annoncé. Et comme elle avait dit tout cela à une personne qui ne connaissait pas M. X... ni aucune des personnes avec qui j'ai eu à traiter, on ne peut pas parler d'influence qui aurait été inconsciemment exercée sur Mme de Poncey.

Il faut bien admettre que sa lucidité n'a pas besoin de cela et qu'elle repose sur un fondement plus solide. Qu'on l'explique comme on voudra, les faits sont là, plus forts que n'importe quelle hypothèse. Et j'espère qu'ils en convaincront d'autres comme ils m'ont convaincu.

XXX.

Pour des raisons personnelles notre correspondant, ne pouvant signer la communication qu'on vient de lire, a bien voulu la faire certifier par un des témoins, notre confrère M. Jehan Soudan, l'auteur de cet étrange ouvrage : *Dans la peau d'un autre*, qui vient de paraître.

238, Boulevard Saint-Germain.

Madame,

Le juste hommage à la vérité m'oblige à répondre à votre demande que je connais l'X... de votre étonnante voyance à distance.

Le même hommage à la vérité me contraint d'avouer que tout ce que vous avez vu et décrit à des centaines de lieues s'est trouvé vérifié par le rapport des témoins oculaires.

C'est stupéfiant ! Mais c'est vrai. Et je n'ai nulle hésitation à vous en donner le témoignage, au risque de faire sourire les moqueurs.

Croyez, Madame, à mes sentiments distingués.

JEHAN SOUDAN.

Les « à côté » du Merveilleux

LES SCIENCES DIVINATOIRES ORIGINALES

On causait dernièrement, dans le salon de M. Edmond Dace, des sciences divinatoires, et chacun citait à l'envi une anecdote relative à ces études.

Un de mes amis, excellent graphologue, avait obtenu un vif succès parmi l'assistance, lorsqu'une des personnes présentes m'interpella directement :

— Connaissez-vous, Madame, parmi les devins que vous fréquentez, quelqu'un qui puisse deviner le caractère, par la seule inspection des chaussures ou des boutons d'une personne quelconque ?

En riant, j'avouai que mon ignorance était parfaite sur ce point.

— Eh bien, continua mon interlocuteur, manifestement enchanté de ma réponse, si vous voulez me promettre l'anonymat, je peux immédiatement tenter l'expérience.

Ya-t-il, parmi la société, une personne inconnue de moi qui veuille bien s'y prêter ? Elle se déchaussera dans le salon voisin, et me permettra d'examiner ses chaussures, afin de lui dire ce que j'en déduis de ses défauts et qualités ?

La proposition eut grand succès et bientôt, dans le petit salon, l'original devin vaticinait devant une paire de mignonnes bottines Louis XV.

— Caractère emporté, prompt à la réplique, méfiant, mais cependant charitable spontanément. Peu d'initiative personnelle et beaucoup de vanité. Très certainement bonne valseuse.

— Ai-je deviné juste ? demanda le devin en s'adressant à la propriétaire des chaussures.

— C'est merveilleux, répondit celle-ci un peu confuse, et je me demande comment vous pouvez voir...

— Tout simplement à l'usure qui indique infailliblement le tempérament du propriétaire de la chaussure. Si cela peut vous intéresser, voici quelques données sur cette science :

« Usure des talons : tempérament sanguin, actif, mais défiant de lui-même.

« Usure générale de la semelle : lymphatique, rêveur.

« Ecrasement de l'empeigne : sybaritisme prononcé.

« Semelle usée au milieu et comme creusée : tempérament bilieux, très fermé, égoïste et contemplatif.

« Le bout usé : nerveux, actif.

« Déformé complètement : naïf et gobeur.

« Tels sont les éléments généraux. Une observation minutieuse arrive par combinaison de tempéraments à donner les résultats les plus intéressants.

« On peut y joindre encore la direction des pieds pendant la marche qui, indiquée par la déformation de l'empeigne, exprime l'attitude générale du propriétaire des chaussures vis-à-vis de ses contemporains.

« Tout en l'homme, ajouta l'amusant devin, dénonce le tempérament et le caractère pour l'observateur perspicace : la coiffure, la marche, l'ampleur des gestes trahissent, à notre insu, nos petits défauts ou nos rares qualités.

La manière de boutonner un veston est des plus intéressante à observer :

« Soyez certain que l'homme boutonné de haut en bas, sera d'abord froid.

« Meticuleux et analytique, il se distinguera nettement du bon vivant, hâbleur et emporté, dont les boutonniers ne savent jamais être closes.

« Le diplomate, rusé et menteur à l'occasion, semblera ouvert de prime abord. Méfiez-vous, en contemplant ce bouton, près du col, qui cache obstinément le bas de la cravate.

« Sous des dehors confiants, ce fin matois saura garder sa pensée et bien fin qui la découvrira.

« L'homme sec et froid, qui disgracieusement ferme son vêtement par le seul bouton du bas, saura être réservé sur ses actes. Parlez-lui, sa réserve tombera et il vous livrera ses projets et sa pensée, sans même attendre vos questions ».

J'ai recueilli, avec plaisir, pour les lecteurs de *l'Echo*, ces quelques observations dont l'application peut, parfois, rendre de réels services dans la vie courante. En tous cas, elles sont une preuve, par leur originalité, que le métier de devin n'est pas dépourvu d'une certaine gaieté qui contraste heureusement avec la sinistre poule noire et le venin d'aspic des nécromants du temps jadis.

Mme LOUIS MAURECY.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Je me permets de poser cette question aux lecteurs de l'Écho.

Y aurait-il des personnes ayant entendu dire que, du 3 au 5 mars, on peut savoir si la saison d'été sera orageuse ou sereine. Si le temps est clair et doux vers le 4 mars, l'été sera beau et calme ; si, au contraire, le temps est couvert et agité, alors les orages seront nombreux et violents. — Exemple : en 1905, les 3, 4 et 5 mars, le temps a été couvert et froid, alors les mois d'été ont été très souvent orageux.

En 1906, les 3, 4 et 5 mars, le temps a été clair, beau et doux, bref le temps calme et chaud n'a que trop duré dans notre pays de l'Ouest, car du 20 mai au 10 octobre, la sécheresse a été désastreuse.

En 1907, les 3, 4 et 5 mars, le temps a été brumeux, gris, froid et agité ; d'après ces données, les orages devraient être nombreux, durant la belle saison de 1907.

Un lecteur de l'Écho.

1901 — 3 mars, neige le matin. — 4 mars, pluies continuelles. — 5 mars, pluies presque tout le jour. — Conséquence : orageux et pluvieux l'été de 1901.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'ÉTUDES PSYCHIQUES

Séance du 25 mai.

La séance est ouverte à 9 heures par M. le Dr Le Menant des Chesnais, président, qui présente les excuses de MM. Mery, Naudet, Guillonnet, de MM. les Drs Cordon et Pamard et enfin de M. Laurent, trésorier, lequel empêché informe par lettre le président que l'encaisse à ce jour est de 248 fr. 50 et qu'environ 150 fr. de cotisations sont encore à recouvrer. On procède alors à l'élection du vice-président de la section de Paris. M. Blier, vétérinaire, délégué de la Seine, est élu, non sans que quelques voix se soient galamment affirmées sur les noms de Mmes Maurecy et Monroc, pour les remercier de leur aimable présence et de leur dévoué concours. A mains levées, le relèvement de la cotisation annuelle est accepté et porté à 10 fr., la femme et les enfants non établis des sociétaires bénéficiant de la demi-cotisation. On aborde ensuite la question du banquet, lequel est dès lors fixé au mercredi 19 juin à 6 h. 1/2 du soir, au restaurant de la Terrasse, café Ronceray, boulevard Montmartre, sous la présidence de M. le Dr Joire, président de la Société universelle d'Études psychiques. L'ordre du jour étant épuisé, les expériences avec le *oui-ja* commencent sous la direction aussi dévouée qu'entendue de M. M... et de son neveu M. F..., auxquels s'adjoignent ensuite Mme F... et M. B... Les résultats obtenus sont non moins intéressants qu'encourageants et retiennent nos expérimentateurs jusqu'à près de minuit.

Pour mémoire nous rappelons à nos sociétaires que dorénavant le bureau de la section de Paris est ainsi composé :

Président : M. Le Menant des Chesnais, docteur-médecin.

Vice-président : M. Blier, vétérinaire, délégué de la Seine

Secrétaire : M. Rabier, docteur-médecin.

Trésorier : M. Laurent, pharmacien-chimiste.

Egalement nous leur rappelons que l'Assemblée générale se tiendra le 19 juin, après le banquet, à 9 heures du soir, au restaurant de la Terrasse et nous les convions à venir le plus nombreux possible, afin d'entendre et applaudir notre distingué président, M. le Dr Joire, lequel nous réserve une de ces intéressantes conférences dont il a le secret, sans compter encore que de nombreuses dames nous ont assuré de leur présence; après cela douter de celle de nos sociétaires, messieurs, serait presque leur faire injure. Sous peu, du reste, une circulaire explicite sera adressée à chacun de nos membres.

Le Secrétaire général,

Dr PAUL RABIER,
21, rue de la Tour, Paris (16^e).

L'AU-DELA

*Lorsque nous quitterons la terre,
Il faudra bannir les regrets
Puisque l'on doit revivre après
En l'autre monde qu'on espère.*

*Car, si d'une vie éphémère
Nous avons goûté les attraits,
Aussi des douleurs, à longs traits,
Nous avons bu la coupe amère.*

*Et ceux qui nous ont tant aimés
Dans l'ombre restent inhumés,
Et l'âpre limon les dévore...*

*Seule, leur âme s'envola ;
Elle devait renaître encore
Pour un éternel Au-delà !..*

L.-D. BESSIÈRES.

LES DEUX CARDAN

FAZIO ET JÉRÔME CARDAN (1)

Cardan médecin se rattache plus ou moins intimement à Cardan philosophe. Il admet entre le corps et le principe divin qui l'anime un agent intermédiaire, le *spiritus*, et il décrit chez l'homme des maladies se communiquant par le *spiritus*. « Disciple de la doctrine des concordances, il admet que les actions vénéneuses des choses doivent être rapportées aux sympathies ou antipathies occultes qui unissent les plantes, les êtres vivants et l'homme ; et logiquement il préconise à côté du traitement physique une sorte de cure

(1) Suite. Voir les numéros des 1^{er} et 15 avril, 1^{er} mai 1907.

psychique. . Dans un autre endroit, il classe ainsi tous les poisons (le mot étant pris dans son sens le plus général): « les uns naissent dans notre corps; d'autres proviennent de l'air et de l'eau de mauvaise qualité; un troisième groupe contient les poisons proprement dits; enfin, un quatrième renferme les vénéfices, les uns étant dépourvus entièrement de *substratum* matériel, ce sont les incantations, les œuvres magiques, les philtres; d'autres ayant un certain *substratum* matériel, comme la fascination dont l'effet est produit par une émission visuelle. »

« Toujours d'après cette idée que les choses inférieures sont en concordance avec les supérieures, il croit à la médecine astrologique; tout un passage du livre *Contradicentium medicorum* traite des jours néfastes au point de vue de la médecine astrologique. Un peu plus loin il mentionne des épidémies qu'il attribue à l'influence des constellations. » (Durey).

Cardan décrit encore des maladies causées par les maléfices (sortilèges, fascination, etc.); le fasciné est triste et blafard; l'envoûté est exalté, a les yeux brillants, mais s'émacie par manque de sommeil.

Toutes ces causes de maladies rappellent quelque peu les *Entia morborum* de son contemporain Paracelse, auquel il survécut d'ailleurs d'une trentaine d'années.

Sa thérapeutique est quelquefois bizarre, ou du moins paraît telle aux yeux des modernes. Le principe du « *Similia similibus curantur* » le conduit nettement aux pratiques opothérapiques si en honneur aujourd'hui. Ailleurs, il emploie de véritables procédés magnétiques, ou les vertus curatives des métaux que Burq a retrouvés en partie au siècle dernier; il connaissait et décrivait l'action des pierres précieuses; ainsi le jaspé arrête l'hémorragie, le corail donne de la force au cœur, le saphir triomphe de la peste, l'émeraude renforce la vue et fait oublier les chagrins, etc.

Toute cette thérapeutique par les métaux et les gemmes repose sur la théorie des correspondances universelles. Ainsi, comme le fait remarquer Durey, l'or est actif par les vertus qu'y infuse le soleil; si donc on applique un objet d'or au moment où le soleil a son maximum d'influence, on peut multiplier, décupler même sa puissance, surtout si le sujet a en outre la signature du Soleil. « On peut voir par cet exemple comment s'enchaînaient toutes ces théories occultes sur l'astrologie, sur la métallothérapie, etc. Ainsi les sceaux n'agissaient point à raison des figures gravées sur eux: leur action dépendait de l'accord établi par le thaumaturge entre la nature, la matière du sceau, le cours des astres et de la nature de l'homme à qui ils étaient destinés. » (Durey).

Cardan cite encore un assez grand nombre de cures sympathiques et par les enchantements; il a en outre bien reconnu l'influence heureuse que peut exercer l'imagination pour obtenir certaines guérisons; il a connu les cures magnétiques et reconnu l'action de subjugation qu'un esprit peut exercer sur un autre et proclamé en général l'utilité, dans certains cas, des actions magiques.

Rivari consacre plusieurs grands chapitres à Cardan psychologue et pédagogue, psychiatre et criminologiste. Nous devons nous borner ici à quelques généralités.

Cardan était bien un inspiré et en quelque sorte un prophète; nombreuses sont en effet ses prévisions géniales qui sont devenues les réalités d'aujourd'hui. Dans tous les cas, il a été pour Lombroso le prototype de son homme de génie frisant la folie. Très profondément psychologue, Cardan connaissait à merveille les passions humaines, les vices de ses contemporains et les stigmates qu'ils impriment à la forme physique des hommes. Dans ces conditions, il était capable de traiter tout sujet de pédagogie et de donner les meilleures règles d'éducation; il avait même fait connaître une méthode d'éducation des sourds-muets.

(A suivre).

D^r LUX.

ÇA ET LA

Mort de M. Chacornac

Nous apprenons la mort de M. Chacornac, l'éditeur bien connu.

Les personnes qu'intéressent les recherches psychiques regretteront profondément la disparition de cet érudit à qui son extrême bienveillance et sa grande amabilité avaient conquis l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'approchaient.

En cette douloureuse circonstance, l'*Echo du Merveilleux* adresse à la famille du défunt l'expression de sa plus vive sympathie.

Un fait curieux d'intuition

Puisque les lecteurs de l'*Echo*, dans des lettres nombreuses, citent à l'envi les traits de clairvoyance de leurs devineresses, je tiens, moi aussi, à conter un fait qui paraît insignifiant, et qui cependant est fort curieux, parce qu'il révèle combien est grande l'intuition d'une voyante dont j'ai déjà parlé dans l'*Echo*, Mme Maya, 22, rue de Chabrol.

Au hasard du chemin, me trouvant l'autre jour devant sa porte, l'idée me vint d'expérimenter de nouveau les dons multiples de la devineresse: épingles, bougie, cartes, sommeil.

Dans le salon d'attente, un homme se promenait, l'air préoccupé. Pressé sans doute, il regardait la pendule;

puis, brusquement, il se décida à frapper à la porte du cabinet.

Mme Maya sortit. Il me fut facile de me convaincre que le visiteur et la devineresse étaient totalement inconnus l'un à l'autre. Et j'assistai au court dialogue suivant :

— Je me suis permis d'interrompre la consultation parce que, Madame, je suis très pressé, et que je veux simplement prendre rendez-vous pour ce soir. A quelle heure puis-je venir, certain de ne pas attendre?

— L'heure qu'il vous plaira, monsieur.

— Sept heures, voulez-vous ?

L'heure fut acceptée et hâtivement, sans ajouter une parole, le visiteur s'en alla.

Devant moi, les yeux vagues, Mme Maya était demeurée, paraissant avoir complètement oublié la cliente demeurée en son cabinet.

Lentement, elle me dit :

— C'est étrange la pensée qui m'est venue tout à coup. Je suis sûre que l'homme qui sort d'ici est mêlé à une affaire criminelle. Vous avez lu, dans les journaux, les détails de l'affaire P. de St-Malo. Eh bien, je suis persuadée que nous venons d'en voir l'auteur.

— Quelle idée !

— *J'en suis sûre.* La pensée qui est venue frapper mon cerveau a été trop soudaine, trop nette, pour ne pas être intuitive. Voulez-vous tenter l'expérience ce soir ? Trouvez-vous ici à sept heures, et racontez au visiteur de tout à l'heure ce qui s'est passé après son départ. Vous l'assurerez de votre discrétion et de la mienne, et ceci lui prouvera qu'il peut avoir confiance en ma voyance.

L'expérience était embarrassante ; mais la curiosité l'emporta sur la timidité. Je la tentai, et le résultat fut tel que j'ai voulu la mentionner dans ce recueil de faits merveilleux.

Mme LOUIS MAURECY.

A TRAVERS LES REVUES

LES PERSONNALITÉS PSYCHIQUES

Dans notre numéro du 1^{er} mai dernier, nous avons, fidèles à nos habitudes d'impartialité, reproduit *in extenso* la réponse de M. X..., membre de la Société d'Études psychiques de Nancy, aux objections présentées par notre directeur dans l'article où il contestait la possibilité d'identifier les personnalités psychiques. Cette réponse de M. X... nous paraissait si peu péremptoire qu'il ne nous avait pas paru urgent de la réfuter. Nous promîmes seulement à nos lecteurs d'y revenir à l'occasion.

Or, il se trouve que, dans la *Revue du Monde Invisible*, M. Gabriel Jeune a pris la peine d'esquisser cette réfutation, d'ailleurs facile. Nous reproduisons la partie essentielle de son article, en le remerciant de son intervention.

PREMIÈRE OBJECTION. — Que le sire de Ghistelles s'appelât Bertolf ou Berthold, le nœud de la question n'est pas là, à mon avis ; et quoique les autres réponses de ce personnage (V. notre numéro d'avril 1907, p. 673-675) paraissent conformes aux dictionnaires et aux histoires, il n'en ressort pas forcément que l'esprit apparu fût réellement celui dont

il donne le nom. Donc, je puis douter de l'identité de la personnalité psychique, et peut-être même la nier.

En effet : a) Il est évident que les réponses données ne portent guère que sur des faits connus à cette époque, et point ignorés dans l'Au-delà. Donc, un certain nombre d'autres esprits que Bertolf pouvaient les donner aussi ; par suite, en principe, un autre que lui pouvait prendre son nom, et nous tromper sur son identité.

b) Les spirites n'ont pas encore expliqué pourquoi les esprits manifestés sont ordinairement ceux de personnes qui ne les intéressent à aucun point de vue ; et comme, en toutes choses, si minime qu'elle soit, il faut une raison quelconque, un rapport entre les deux termes en présence, je désirerais qu'on m'indiquât quel rapport quelconque il pouvait bien y avoir entre le sire de Ghistelles, Flamand décédé au XI^e siècle, et les cinq personnes réunies à Nancy, en 1906, chez l'auteur de l'article. — Au contraire, dans la *Vie des Saints*, les apparitions d'anges, de démons, ou même d'autres saints, ont toujours une raison d'être et un but, très explicite dans la manifestation elle-même.

c) Quelle moralité, soit pour l'au-delà, soit pour cette vie, ressort de ces réponses de Ghistelles ? — Je n'en trouve pas davantage, à moins qu'on ne s'arrête aux faits inconnus du Larousse, qui sont une révélation spéciale de l'esprit, et comme une allusion certaine aux doctrines catholiques.

J'en indique quatre : 1^o S'il est un vrai « désincarné » au sens spirite, comment dit-il qu'il fut l'époux d'une sainte ? Le spiritisme n'admettant ni ciel ni enfer au sens catholique, la parole de cet esprit n'est donc pas conforme à la doctrine spirite. Par suite, ou bien il n'est pas l'esprit de Bertolf, ou bien les spirites doivent admettre pour les âmes de l'Au-delà la sainteté et le ciel.

2^o Il déclare que « Dame Marie l'a cachée sous son manteau ». — L'auteur de l'article au *Bulletin de Nancy* (p. 45) n'en tire que cette conclusion : « Cette expression n'indique-t-elle pas que Bertolf pense comme un homme de son temps ? »

Eh bien, non ! sorti de ce monde, l'esprit doit être éclairé d'une plus vive lumière qui lui en montre les idées fausses ; et si Dame Marie n'était pas une réalité dans la vie d'outre-tombe, il ne pourrait venir nous dire qu'elle cache la sainte sous son manteau. En outre, il n'est point exact que cette expression fût connue de Bertolf, sur la terre au XI^e siècle, puisqu'elle lui est postérieure d'environ un siècle et demi ; et on la doit à saint Dominique, rapportant une vision où la sainte Vierge Marie couvrait de son manteau les âmes chrétiennes qui avaient eu le plus de dévotion pour elle.

3^o L'aveu de l'assassinat qu'il commit, et qu'ensuite il expia jusqu'à sa mort dans un monastère. — Les esprits d'outre-tombe n'ont plus à craindre la justice humaine, mais celui-ci recommande implicitement l'expiation par la pénitence chrétienne et catholique ; et nos spirites n'approuvent pas précisément la vie monastique, je crois.

4^o Il avoue que son âme vient de souffrir encore durant de longs siècles, et ose à peine dire qu'il commence à être heureux. — Cette double réponse ne peut concorder avec les précédentes, que si nous admettons la doctrine catholique du purgatoire.

Ainsi, somme toute, si nous sommes en présence de l'âme de Bertolf, la partie la plus mystérieuse de sa révélation ne s'explique très bien qu'au sens catholique ; mais quel spirite voudrait l'admettre ? Et si ce n'est pas Bertolf,

lui-même, le problème devient insoluble pour les spirites, tout en restant très clair pour nous.

Au demeurant, le dialogue de cet esprit avec les cinq spirites de Nancy reste une énigme dans la philosophie kardéciste, s'explique avec la doctrine catholique, et s'impose à l'attention de ceux qui croient à son authenticité. Ainsi s'ajoutent de sérieux arguments aux objections de M. Gaston Mery, en même temps que perdent leur valeur les réponses vraiment trop faibles du *Bulletin*.

Rappelons en outre que l'identité de la personnalité psychique n'en demeure que plus problématique; ce qui suffit à notre thèse.

DEUXIÈME OBJECTION. — Ici, le docteur nancéen me paraît vouloir triompher trop vite.

Sans doute, l'idiome employé ne peut être invariablement celui du siècle et du pays où vivait le personnage aujourd'hui « désincarné », car il ne doit parler évidemment que pour être compris. Mais je ne puis admettre que ce soit seulement « dans la pensée même qu'il faut rechercher sa personnalité ».

Notre adversaire a dit : « Dans toutes les communications, l'esprit est la pensée, le médium est le traducteur, et l'objet matériel l'instrument; » et comme il ajoute que, quel que soit l'instrument, l'opération psychique est exactement la même, on peut donc n'argumenter que sur les deux éléments actifs en présence : l'esprit et le médium.

Or, de deux choses l'une : ou l'écriture peut être lue par tous les spirites de l'assemblée, et il faut que son langage leur soit accessible, n'importe les nationalités respectives de cet esprit et de ces spirites; — ou bien cette écriture ne peut être lue que par le médium, qui la traduit en langage clair pour les spirites qui l'entourent, et je demande quelle garantie il peut nous donner de la fidélité de sa traduction.

En effet, j'admettrais une écriture spéciale à l'usage des spirites, comme est le « chiffre » en correspondance secrète; mais je ne saurais admettre une écriture qui ne soit lisible que pour le médium, car il peut bien nous la lire à sa façon, comme je lirais à la mienne un simple alphabet grec ou hébreu devant un enfant de cinq ans, brochant le conte de fée qui me plaira. Par suite, ou bien le médium est illuminé par l'esprit, ce que rien absolument ne prouve si d'autres médiums ne peuvent donner la même traduction identique; ou bien il nous débite les fantaisies de son cerveau, si mieux ne voulez admettre qu'il nous improvise un récit qu'il a préparé.

Somme toute, n'importe les nationalités, l'esprit doit nous parler dans notre langage ordinaire : et c'est un système philosophique sur les facultés de l'âme qui s'exercent après la mort : la distinction des langues n'existe plus. Italiens ou Anglais, Espagnols ou Russes par la naissance de leur corps, les esprits doivent s'entendre sans en être réduits à d'impuissantes pantomimes. Je veux donc, dans ce système, ou un langage clair ou une garantie.

De langage clair, impossible! Le seul médium peut lire, non point tant ce qui est écrit, que les idées que lui suggère l'esprit qui vient d'impressionner son cerveau; et c'est le médium, ensuite, qui traduit ces idées, c'est-à-dire les manifeste aux assistants.

Où donc est alors la garantie? Le spirite présent à la séance entend bien la « traduction » du médium; mais, si je suis humainement assuré que ce médium nous dit ce qu'il pense, ne suis-je pas en droit de me demander s'il est vrai que cette pensée est celle de l'esprit? ne puis-je

même croire quelquefois qu'il nous donne ses propres idées pour celles de l'esprit?

Qu'on ne se récrie pas, car il n'est point de Revue spirite où je n'aie lu vingt fois l'aveu de pareilles fraudes. J'ai donc beau chercher la pensée de l'esprit, pour trouver sa personnalité, la parole du médium ne me la certifie pas; et ainsi, une fois encore, j'ai droit de ne pas croire à l'identité des personnalités psychiques.

TROISIÈME OBJECTION (Jean de Boutary). — Dans l'objection, M. Mery ne paraît pas avoir remarqué que les esprits des prétendus « désincarnés » ne restent pas dans l'autre vie avec les seules notions qu'ils avaient à l'heure de la mort, comme si, au moment de leur manifestation, ils se réveillaient soudain du tombeau. Bien au contraire, la philosophie prouve que, dégagée des liens du corps, l'âme continue à user de ses facultés, puisqu'elle demeure vivante, et qu'ainsi elle peut acquérir des notions qu'elle n'avait pas. De là de nombreuses conséquences, quel que soit le système religieux sur la récompense ou la peine due à ses œuvres de cette vie.

Or, cette indépendance du corps et cet exercice plus facile de ses facultés, d'où naît l'acquisition possible de notions nouvelles, ne contredisent pas l'opinion que l'âme d'un ancien qui viendrait nous apparaître converserait avec nous avec la connaissance du milieu où nous vivons.

Mais cette doctrine philosophique qui permettait à Boutary de connaître la division géographique de la France en départements, tandis que de son vivant nous avons les provinces, ne fait pas l'identité de la personnalité psychique dont il s'agit, tant s'en faut.

Cette « communication » est de celles que j'avais négligées, m'étant contenté de citer les premières; mais elle n'a d'extraordinaire que ces deux points : Jean de Boutary, qui vivait au commencement du XVIII^e siècle, dit qu'il est né à Montauban, et a des descendants du nom de Dubois de Boutary, à Montech, en Tarn-et-Garonne.

Consulté par lettre, le maire de cette commune répond qu'en effet deux familles de la localité s'appellent Dubois de Boutary et Lafon-Boutary.

Vraiment, il faut avoir la foi aux esprits bien facile, pour conclure que personne autre, dans la vie d'outre-tombe, ne pouvait connaître un Jean de Boutary, originaire de Montauban, ayant des descendants à Montech, quelle que soit la division géographique, aujourd'hui Tarn-et-Garonne, autrefois Montalbanais et Gascogne.

QUATRIÈME OBJECTION. — M. Mery est ici parfaitement d'accord avec la doctrine que nous exposons constamment dans la *Revue du Monde Invisible*. Oui, l'au-delà contient des milliers d'esprits qui connaissent rapidement nos faits et gestes, donc, peuvent sans difficulté jouer le rôle d'un personnage. J'ajoute que non seulement la doctrine catholique est favorable à cet enseignement, mais que j'ai trouvé dans les diverses Revues spirites un grand nombre de textes d'où ressort la même doctrine. A l'occasion, je pourrai les rapporter. Donc, la réponse du spirite de Nancy est sans valeur, comme on va le voir.

Qu'oppose, en effet, le contradicteur? « Il ergote » sur le mot de M. Mery : « Les esprits... savent tout », et le met au défi de « justifier scientifiquement cette supposition ». Mais après avoir insisté sur ce défi, qui, d'ailleurs, est à côté de la question, le contradicteur se garde de dire un mot, ne serait-ce qu'un, pour dénier la conclusion moins générale que « rien ne les empêche de prendre le

nom d'un personnage quelconque, ni de s'approprier son histoire ».

Or, c'est là l'unique question, que j'ai développée et prouvée assez souvent pour que mes lecteurs n'aient pas besoin que j'y revienne. C'est là ce que le contradicteur nancéen devrait réfuter ; il ne s'y arrête pas, même le temps d'une simple phrase. Et puisque c'est le point fondamental du débat, il reste bel et bien acquis que cette doctrine des Revues spirites ruine par la base l'argumentation de l'identité des personnalités psychiques. C'est, en plein, le *Habemus confidentem reum*, l'aveu formel, quoique implicite, des inventeurs de cette fausse preuve d'identité. Oui, cent fois oui ! il y a d'innombrables esprits qui peuvent prendre le nom d'un personnage quelconque, et s'approprier son histoire. Donc, dans les « communications », pas l'ombre de certitude.

CINQUIÈME OBJECTION. — Sur le choix des communications obtenues, les onze citées par le *Bulletin* de Nancy m'ont paru plus que suffisantes, puisque je me suis contenté des trois premières de ce *Bulletin*. Mais l'aveu de leur concordance avec des faits ne prouve en rien l'identité de ces esprits, comme on l'a vu ci-dessus ; et cet aveu du contradicteur nancéen qu'il a trouvé des « entités dont le langage a paru incohérent, oiseux, ou inconvenant », ne nous prouve-t-il pas, à nous, que ces esprits ne pouvaient répondre à toutes les questions posées, et préféreraient abuser de la bonne foi du médium ?

Je n'ai jamais cru, en effet, qu'il en soit de l'autre côté de la tombe comme de celui-ci. Dans la vie journalière, on couloie tant de monde, et l'on converse avec des gens de caractères si divers, qu'on peut bien modifier son sérieux. Mais, vraiment, après les cruelles souffrances d'une agonie terminée par ce brisement définitif qui s'appelle la mort, je croyais que le sérieux s'imposait à l'âme dans toute sa rigueur, et que l'envie de plaisanter ou de rire ne reparaitrait plus. Qu'en pensent nos lecteurs ? Voyez les doctrines de toutes les religions, anciennes ou non, sur la vie qui nous attend dans l'au-delà : pas une divergence ! Mais si l'on admet au contraire qu'un esprit, l'ange déchu, toujours attaché à tromper l'homme, joue le rôle de quelque défunt, le langage dont il s'agit s'explique très bien. Et c'est encore notre thèse contre l'identité des personnalités psychiques.

SIXIÈME OBJECTION. — M. G. Mery a raison ; dès lors qu'il y a des esprits mystificateurs, nous devons toujours nous tenir en garde. Et le contradicteur n'a qu'une réponse insuffisante, car il continue à oublier le point en question : l'identité des personnalités psychiques.

Dès lors, en effet, qu'on a pu constater des mystifications, on est en droit de dire que d'autres esprits ont de même mystifié des médiums, car l'on ne pourrait prétendre avoir découvert tous les cas ; et il reste avéré que, du côté des esprits, il règne sûrement une méthode de communication destinée à tromper les hommes. Donc, le principe de l'identité des personnalités psychiques ne peut être mis à la base de la doctrine spirite.

Encore une fois, peu importe « qu'ils citent des faits et des dates » puisqu'on vous dit, — et vous n'avez pas même tenté de le réfuter, — que d'innombrables esprits connaissent les faits et gestes de tels et tels autres ; et que vous reconnaissez vous-mêmes qu'il y a des esprits mystificateurs, cela me suffit pour dire que, même ceux qui citent avec exactitude des faits et des dates, ne prouvent pas péremptoirement leur identité. Donc l'identité des

personnalités psychiques ne peut être admise comme une doctrine sûre.

SEPTIÈME OBJECTION. — La vérité et l'incohérence après la mort.

Inutile question : « Pourquoi ces entités si différentes s'accorderaient-elles pour mentir ?... » Tout cela est hors de la question que l'on traite : l'identité. Et c'est ainsi qu'en passant à côté, et en subdivisant mal une proposition présentée comme absolue, on compte faire dévier le débat et échapper aux conclusions.

Admettons, un instant, « l'unanimité » qu'oppose ici le contradicteur nancéen, et quand même il ne se serait jamais trouvé de communication où les faits et dates cités pourraient être incriminés d'inexactitude, cela ne prouverait aucunement l'identité des personnalités psychiques.

On en a donné ici assez de raisons pour n'avoir plus à insister.

GABRIEL JEAUNE.

LES LIVRES

Sous ce titre *La Genèse d'une âme*, la librairie Chacornac vient de mettre en vente un curieux ouvrage de Ch. d'Orino, l'auteur des *Contes de l'au-delà* et des *Reflets de l'Erraticité*.

Sous ce pseudonyme de Ch. d'Orino se cache une personnalité très aristocratique. Ses livres sont des recueils de communications médianimiques.

Jusqu'à présent, aucun recueil de ce genre n'avait donné au lecteur l'impression d'une œuvre méthodiquement composée. Les communications semblaient des feuilletts détachés, sans lien commun entre eux.

La Genèse d'une âme est au contraire un véritable ouvrage ayant un commencement, un milieu et une fin. C'est toute une doctrine, habilement déduite.

A ce point de vue, l'ouvrage est extrêmement curieux. Nous ne le signalons cependant qu'en faisant les plus expresses réserves sur les conclusions auxquelles il aboutit.

Nul écrivain ne nous paraît, en effet, présenter sous une forme plus captieuse les hypothèses si décevantes du spiritisme. Nous nous proposons de lui consacrer une étude particulière et de démontrer, par l'analyse que nous en ferons, que bien loin de ruiner les enseignements du catholicisme, les entités mystérieuses qui l'ont dicté à Ch. d'Orino n'ont fait qu'en souligner davantage la vérité et la profondeur.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Le grand nombre de demandes de renseignements complémentaires qui nous sont parvenues, au sujet de la Société de la Distillerie-Raffinerie d'Alcool de Merval, nous empêche de répondre directement à ceux de nos abonnés et lecteurs que l'affaire intéresse ; nous les engageons à s'adresser à la Société Financière Française, 19, rue Le Peletier, à Paris, qui s'est chargée de l'émission des obligations 5 0/0. Nous avons d'ailleurs communiqué à cet établissement les demandes que nous avons reçues à ce jour.

Le Gérant : GASTON MERY.

Paris. — Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE, Succr, 15, r. de Verneuil.
Téléphone 724-73